

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2118 - 6 mars 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Comme aux Antilles,  
la grève générale  
seul moyen de les  
faire reculer**

**Le 19 mars**

**tous dans la lutte pour  
les salaires et l'emploi !**



p. 3

## Sommaire

### Leur société

- p. 4 ■ Pérol, l'homme « compétent » du jour  
 ■ Les faux électeurs de Tiberi  
 ■ Jack Lang émissaire de Sarkozy
- p. 5 ■ 100 milliards de déficit budgétaire  
 ■ Le bouclier fiscal pour les riches  
 ■ Le nombre de chômeurs explose
- p. 6 ■ Flambée des loyers  
 ■ La réquisition d'un immeuble de La Poste annulée  
 ■ Les agissements des sociétés de l'eau
- p. 7 ■ La nouvelle loi pénitentiaire  
 ■ L'État et les prisonniers d'Action Directe  
 ■ Les irradiés des essais nucléaires français

### Antilles en lutte

- p. 8/9 ■ Guadeloupe :  
 Après 6 semaines de grève générale  
 Les premiers succès de la grève  
 ■ Martinique :  
 Négociations sous le contrôle des grévistes  
 Un accord cadre non signé par FO et CGTG

### Dans le monde

- p. 10 ■ Italie :  
 Commandos contre les immigrés  
 Un nouveau « droit de grève » virtuel
- p. 11 ■ L'Union européenne et le protectionnisme
- p. 16 ■ Gaza : les promesses de la reconstruction  
 ■ Belgique : postiers en grève  
 ■ Les comptes d'Omar Bongo

### Anniversaire

- p. 12 ■ 2009, année Darwin

### Dans les entreprises

- p. 13 ■ Toulouse : le procès de l'usine AZF  
 ■ La prévention des risques industriels en question
- p. 14 ■ Pfizer – Pocé-sur-Cisse (Indre-et-Loire)  
 ■ Lapeyre – Aubervilliers (93)  
 ■ STPM – Mantes-la-Jolie (Yvelines)
- p. 15 ■ Continental – Clairoix (Oise)  
 ■ Ateliers TGV-SNCF du Landy (93)  
 ■ Entreprise Challencin (SNCF Paris)

# Réunions publiques de Lutte Ouvrière avec Nathalie Arthaud et la participation d'Arlette Laguiller

## Face à la faillite du capitalisme

### Actualité du communisme

## Paris

Vendredi 6 mars  
à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5<sup>e</sup>  
Métro Maubert-Mutualité

### Orléans

Samedi 7 mars à 15 heures  
Salle Eiffel  
15, rue de la Tour-Neuve

### Lille

Mercredi 11 mars à 20 heures  
Salle Courmont  
Quartier Lille Moulins –  
Métro : Porte d'Arras

### Nantes

Vendredi 13 mars à 20 h 30  
Salle de la Manu  
10b, bd de Stalingrad  
Arrêt Manufacture - ligne A

### Nancy

Dimanche 15 mars à 16 h  
Palais des Congrès  
Rue du Grand-Rabbin-  
Haguenauer



### Grenoble

Mardi 17 mars  
à 18 h 30

Espace Saint-Martin  
93, cours Berriat  
Arrêt des trams A et B : Saint-  
Bruno

### Lyon

Mercredi 18 mars à 20 h

Mairie du 6<sup>e</sup> -  
Salle Victor-Hugo  
33, rue Bossuet - M<sup>o</sup> Masséna

### Dijon

Vendredi 20 mars à 20 h  
Salle du Clos Vougeot  
Palais des Congrès

### Marseille

Mardi 24 mars à 19 h 30  
Château des Fleurs  
16, bd Michelet - Marseille 8<sup>e</sup>  
M<sup>o</sup> Rond Point du Prado

### Clermont-Ferrand

Vendredi 27 mars à 20 h  
Maison du Peuple -  
Place de la Liberté

## La relance... des milliards

Dans le cadre du « plan de relance » annoncé par Sarkozy en décembre 2008, le gouvernement, pour « alléger leurs contraintes financières », avait donné la possibilité aux entreprises de demander à l'État le remboursement plus rapide des sommes qu'il leur doit.

Elles ne s'en sont pas privées, puisque le journal *Les Échos* révèle que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les entreprises ont demandé le remboursement de 4,5 milliards de créances fiscales, dont 2,7 milliards au titre de l'impôt sur les sociétés et

1,2 milliard au titre du crédit d'impôt recherche. 2,55 milliards d'euros ont déjà été remboursés, ce qui représente 16 fois plus que ce qui avait été fait en 2008 et déjà la moitié de l'enveloppe prévue pour 2009.

De plus, 9 300 entreprises ont également profité du délai accordé par l'Urssaf pour régler plus tard leurs cotisations sociales. La même Urssaf a reçu l'instruction de faire preuve de « la plus grande bienveillance » pour les entreprises en difficulté et, toujours d'après *Les Échos*, des accords pour un montant de

97,8 millions d'euros ont été trouvés entre le fisc et ces entreprises. Enfin, le remboursement de la TVA peut, depuis février 2009, être obtenu tous les mois au lieu d'une fois par trimestre pour toutes les sociétés qui en font la demande.

Le ministre du Budget, Éric Woerth, s'est félicité de ce que « les entreprises profitent à plein du plan de relance pour renforcer leur trésorerie ». Mais c'est aux classes populaires, dont la « trésorerie » est au plus mal, que le gouvernement présente la note.

Cédric DUVAL

## Fête régionale de Lutte Ouvrière

Samedi  
21 mars  
à partir de  
16 heures

La Roselière  
(halle polyvalente)

Montbéliard

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)  
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

## Sur Internet

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

LO l'hebdomadaire  
[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

LO multimédia  
[www.audiovideo-lo.org](http://www.audiovideo-lo.org)

Émissions de télé et de radio, vidéos des exposés du Cercle Léon Trotsky.

## LO audio

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

Pour les mal-voyants et pour tous ceux qui veulent une version parlée de nos publications : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe*, les brochures du Cercle Léon Trotsky.

## Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 2 mars



# Le seul moyen de faire reculer patronat et gouvernement : la grève générale

Les charlatans qui nous gouvernent répétaient encore il y a quelques jours qu'ils tablaient pour l'année en cours sur la croissance économique, faible certes, mais croissance quand même. Eh bien, non, ce n'est pas une progression mais un franc recul, le pire depuis 1945 ! Du coup, le gouvernement le reconnaît, mais en ajoutant que c'est encore pire chez les voisins.

C'est à voir, tant ils mentent comme des arracheurs de dents ! Mais, de toute façon, qu'est-ce que cela peut faire ce « moins pire que pire », pour les dizaines de milliers de licenciés qui sont venus s'ajouter à ceux qui sont au chômage depuis plus longtemps ? Qu'est-ce que cela peut faire pour les intérimaires mis à la porte sans même qu'ils soient comptabilisés comme licenciés ? Ou pour les travailleurs des entreprises sous-traitantes sur lesquelles les grandes entreprises de l'automobile rejettent leurs problèmes ? Qu'est-ce que cela peut faire pour les 1 100 travailleurs de Continental à Clairoix, dans l'Oise, menacés de la fermeture complète de leur usine ?

La crise est mondiale, répètent tous les dirigeants du monde, en manière d'excuse. Oh, le constat est incontestable ! Même la plus puissante économie du monde, les États-Unis, chancelle. Après la crise financière qui a ébranlé ses banques, voilà la production industrielle qui s'effondre !

Et c'est pire encore dans les pays d'Europe de l'Est, menacés tout à la fois d'un effondrement de leur production et d'une faillite bancaire généralisée. Une faillite qui se répercutera en retour sur les banques d'Europe occidentale, propriétaires de la plupart des banques d'Europe de l'Est.

Alors oui, la crise est mondiale ! Les dirigeants politiques des pays capitalistes ne peuvent manifestement pas l'arrêter. Ils sont même incapables, un jour, de prévoir de quoi sera fait le lendemain.

Le capitalisme, c'est un système économique qui n'est pas seulement injuste, parce que basé sur l'exploitation. Il est de plus incontrôlable, imprévisible, même pour ceux qui le dirigent et en profitent.

Mais ce qui n'est pas inévitable, c'est que les maîtres

de l'économie, responsables de la crise, les groupes industriels et bancaires, parviennent à sauver leur mise, voire continuent à s'enrichir avec l'aide des États, au détriment des classes populaires.

On ne peut pas compter sur les gouvernements, même seulement pour répartir un peu les sacrifices entre la classe capitaliste et les salariés. Ils sont corps et âme au service de la bourgeoisie possédante. Si les travailleurs ne veulent pas payer les frais de la crise, il faut qu'ils imposent les revendications indispensables pour ne pas être poussés vers la misère et la déchéance.

La diminution de la production, par exemple, est un effet de la crise. Mais, en revanche, les licenciements peuvent être empêchés en imposant la répartition du travail entre tous, sans diminution des salaires. Il y a de l'argent pour financer cela, à condition d'imposer que les profits présents ou passés soient consacrés à maintenir les emplois et à augmenter les salaires, plutôt qu'à être distribués en dividendes aux actionnaires.

La grève générale en Guadeloupe et en Martinique montre qu'il faut beaucoup de courage et de détermination pour faire reculer le patronat et le gouvernement. Mais il n'y a pas d'autre voie. Le patronat ne lâchera rien sans être contraint et forcé. Il ne lâchera rien, sauf s'il craint de perdre bien plus que cela lui coûterait de satisfaire les revendications vitales du monde du travail, destinées à préserver l'emploi et le pouvoir d'achat.

Il serait utopique de croire qu'il est possible d'imposer cela au patronat et au gouvernement sans une grève générale illimitée, jusqu'à satisfaction des revendications avancées.

La journée de grève et de manifestation proposée par les directions syndicales pour le 19 mars ne sera considérée comme une menace par ceux qui dirigent l'économie et l'État qu'à condition qu'elle soit une nouvelle étape dans la mobilisation.

Le 19 mars doit être un succès, mais il faut surtout qu'il soit un tremplin pour des grèves de plus en plus massives, jusqu'à ce qu'elles se rejoignent dans la grève générale.

**Arlette LAGUILLER**

## Faire du 19 mars une étape de plus dans la mobilisation des travailleurs !

**Presque chaque jour, on apprend qu'une grosse entreprise, industrielle ou tertiaire, supprime des centaines, des milliers d'emplois, ou même projette de fermer ses portes, comme l'a annoncé il y a quelques jours la direction de Continental dans l'Oise. Officiellement, 300 000 nouveaux chômeurs ont été recensés en 2008 et le gouvernement annonce qu'encore autant de salariés seront jetés à la rue en 2009. Cela commence très fort, puisque 90 000 chômeurs supplémentaires ont été recensés rien que pour le mois de janvier !**

« Toute l'année 2009 sera une année de crise », « aucun plan de relance ne permettra d'éviter [...] une crise longue et dure », a constaté froidement Fillon à la radio, le 3 mars, rejetant ce qu'il appelle des « politiques émotionnelles »

destinées à « satisfaire des sondages ou des demandes qui n'ont pas de réalité économique ».

Travailleurs salariés, chômeurs, retraités, pensionnés, doivent mettre un coup d'arrêt à la logique des patrons et du gou-

vernement : il faut qu'une mobilisation puissante et déterminée les contraigne à prendre sur les profits accumulés pendant des années pour conserver les emplois et partager le travail entre tous. Il faut imposer que l'État, le premier, recule sur les 30 000 suppressions d'emplois programmées en 2009 dans les services publics, au mépris des conséquences pour les usagers de La Poste, des hôpitaux, des écoles, des crèches, des administrations...

Le succès de la journée d'action du 29 janvier ne doit pas

seulement rester un beau souvenir pour ceux qui y ont participé. Elle doit être suivie d'autres, jusqu'à déboucher sur la mobilisation durable de tous ceux qui refusent de payer les conséquences d'une crise qui n'est pas la leur.

La quasi-totalité des syndicats appellent à une nouvelle journée d'action, le 19 mars. Pour les travailleurs, il s'agit de refuser les suppressions d'emplois, dans le privé comme dans le public. Il s'agit de récupérer du pouvoir d'achat par l'augmentation des salaires, des pen-

sions et des minima sociaux. Il s'agit d'arrêter la dégradation de la protection sociale et des conditions de travail.

Cette « crise longue et dure » que le gouvernement nous promet est la conséquence d'un système capitaliste qui écrase la majorité au profit d'une minorité de milliardaires. Nous n'en avons déjà que trop fait les frais ! Pour gagner, il nous faudra, tôt ou tard, nous lancer dans une véritable lutte tous ensemble, une grève générale à l'image de celle des travailleurs des Antilles. Pour la préparer, le 19 mars doit être la prochaine étape et montrer massivement la colère du monde du travail.

**Viviane LAFONT**

## • Pérol, l'homme « compétent » du jour

### Si c'est eux qui le disent...

La nomination de François Pérol, ci-devant secrétaire général adjoint de l'Élysée, à la tête de l'ensemble Banque Populaire - Caisse d'Épargne a continué de susciter commentaires et critiques. Mais tous ceux venant des milieux dits autorisés commençaient par ces mots : « *Nul ne met en doute les compétences de Monsieur Pérol* ».

Quelles sont donc ces compétences extraordinaires devant lesquelles s'inclinent hommes politiques et journalistes ? Le CV de l'homme donne la réponse.

Premier temps : Pérol, haut fonctionnaire passé à la banque

Rothschild, conseille la Banque Populaire et la Caisse d'Épargne dans leur lancement commun de Natixis, banque supposée faire des merveilles sur les marchés à risque.

Deuxième temps : Natixis fait 2,5 milliards de pertes, pour l'instant... Pérol, redevenu haut fonctionnaire, est là pour s'assurer que l'État va éponger la dette.

Troisième temps : les banques une fois renflouées, sans doute provisoirement, Pérol quitte l'administration et prend la direction de la deuxième banque française constituée par ses soins à partir de la Banque

Populaire et de la Caisse d'Épargne.

Si l'on comprend bien, les « compétences incontestées » du financier se résument donc à avoir su faire des spéculations hasardeuses avec l'argent des déposants, puis à piller les fonds publics pour couvrir les pertes dont il était pour partie responsable, tout en faisant sa pelote au passage.

C'est bien ce qu'on croyait savoir, mais c'est rare de l'entendre dire par autant de bouches « autorisées » à la fois...

Paul GALOIS

## • Affaire des faux électeurs de Tiberi

### Quand la justice se hâte... avec lenteur

**Dans l'affaire des faux électeurs du cinquième arrondissement de Paris, qui a finalement conduit le couple Tiberi et neuf de ses collaborateurs devant le tribunal correctionnel de Paris, le parquet a jugé que le député-maire était bien à l'origine de la fraude.**

À ce titre, il a requis une peine de douze mois de prison avec sursis pour Jean Tiberi et dix mois avec sursis pour sa femme Xavière, assortie pour les deux de cinq ans de privation de vote et d'inéligibilité.

L'origine de cette histoire remonte à mai-juin 1997, quand une information judiciaire fut ouverte au sujet de faux électeurs ayant participé à l'élection municipale de la

même année. 3 000 à 4 000 électeurs, bien que vivant hors de l'arrondissement, avaient été domiciliés, qui à une adresse fictive, qui à l'adresse de la permanence RPR (ancêtre de l'UMP), qui encore à la mairie du cinquième arrondissement de Paris. Ils avaient ainsi pu être inscrits sur les listes électorales du cinquième. Cette manœuvre leur avait permis de voter illégalement pour Jean Tiberi, en échange d'avantages (logement, place en crèche, emploi...).

En 1998, le Conseil constitutionnel avait confirmé des « irrégularités graves et répétées », mais avait quand même validé l'élection de Tiberi.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que de son côté la justice a fait preuve d'une extrême lenteur, puisque qu'il a fallu

attendre 2008 pour qu'elle renvoie le député-maire du cinquième, sa femme et leurs complices devant le tribunal correctionnel. Et il faudra attendre encore plusieurs mois avant qu'elle ne rende son jugement. Après quoi, les Tiberi auront encore la possibilité de faire appel...

Cette lenteur de la justice aura permis entre-temps à Tiberi de poursuivre sa carrière politique et de se représenter à plusieurs élections...

Qui sait si Tiberi, qui est âgé de 74 ans, ne sera pas enterré avant d'être définitivement condamné... d'autant que, dans son sympathique milieu, cela n'empêchera certainement pas qu'on continue à le faire voter.

Roger MEYNIER

## • Jack Lang émissaire de Sarkozy à Cuba

### La pêche au gros

Jack Lang, ex-ministre de la Culture, dirigeant du PS et député du même parti, revient de Cuba, où il a passé six jours comme « émissaire spécial » de Sarkozy chargé « d'ouvrir une nouvelle page dans les relations franco-cubaines ». Et il se félicite de rapporter à Sarkozy une invitation à visiter Cuba de la part du président cubain Raul Castro, le frère de Fidel.

Jack Lang se justifie par le fait qu'il est « un ami de longue date de Cuba » et qu'il a reçu Fidel Castro, venu rendre visite à Mitterrand. Il serait donc bien placé pour renouer le dialogue avec Cuba, à un moment où selon lui l'élection d'Obama va modifier les relations entre Cuba et les USA. Et s'il y a des affaires possibles à Cuba, pourquoi ne pas en profiter et permettre à des indus-

triels français d'en être ?

Tout cela justifierait, et le choix de Sarkozy, et le fait que Jack Lang l'ait accepté, devenant ainsi le dernier en date des gros poissons socialistes pêchés par Sarkozy, après Kouchner et Besson devenus « ministres d'ouverture » et quelques autres. Représenter Sarkozy ne semble d'ailleurs lui poser aucun problème : « *Je suis en parfaite harmonie avec moi-même* », a dit Lang, oubliant que les girouettes n'ont en effet aucun mal à cela.

Et d'ailleurs, son voyage ayant été approuvé par Martine Aubry, qu'il appelle « ma première secrétaire », où est le problème ? Il n'y en avait d'ailleurs pas plus quand Lang a été le seul élu de l'opposition à voter pour la réforme de la Constitution présentée par Sarkozy et adoptée

avec une seule voix d'écart. Il s'en explique longuement dans le livre consacré à son vote, appelé modestement *Le choix de Versailles...*

Alors Lang se défend de s'être rallié à Sarkozy car il n'est toujours pas entré au gouvernement, précisant sur France Inter que, pour que la question se pose, « *il faudrait un conflit mondial, que je n'espère pas* »...

En effet ! Mais sans attendre cette éventualité d'un gouvernement d'Union nationale, rallier Sarkozy, pour des dirigeants du PS comme Lang, n'est même pas vraiment changer de politique. Ils ont déjà montré, quand ils gouvernaient, leur capacité à mener eux aussi une politique favorable aux puissances d'argent et aux exploités.

Cédric DUVAL

## La grève dans les universités

La grève, commencée pour la plupart des universités le 2 février, continue. Elle est loin d'être totale, beaucoup de cours continuent à se tenir mais, dans l'ensemble, la mobilisation se maintient. Les grévistes des universités qui étaient en vacances la semaine précédente ont repris leur grève à la rentrée. Et chez les non-grévistes, la solidarité avec le mouvement est intacte.

De ce point de vue, les propositions avancées par le gouvernement sont unanimement perçues comme dérisoires au regard des revendications. Par contre, certains enseignants et étudiants notent que le gouver-

nement a changé de ton : de la fermeté, il a été contraint à passer aux propositions, et à promettre le gel des suppressions de postes à l'université en 2010 et 2011. Évidemment, il ne s'agit que de promesses, mais elles contrastent avec la morgue de Sarkozy quand il assurait qu'il ne reviendrait pas sur la suppression d'un poste de fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

La manifestation nationale de ce jeudi 5 mars sera un thermomètre de la mobilisation, et on peut s'attendre à ce que la participation soit importante.

André ROYAN

## Réunions publiques Lutte Ouvrière Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme

**Jeu**

**Caen**

à 18 h 30

Centre Aurore  
9, route de la Délivrande  
avec Pierre CASEVITZ

**Vendredi 13 mars**

**Tarbes**

à 20 h

Salle Brauhauban  
47, rue Brauhauban  
avec Sandra TORREMOCHA  
et François MEUNIER

**Saint-Quentin (Aisne)**

à 18 h

Salle Paringault  
rue du Président-John-Kennedy  
avec Anne ZANDITENAS

**Jeu**

**Rouen**

à 20 h

Halle aux Toiles  
avec Pascal LE MANACH  
et Gisèle LAPEYRE

**Vendredi 20 mars**

**Strasbourg**

à 20 h

Maison des associations  
Place des Orphelins

**Bourges**

à 20 h 30

Moulin de la Voiselle  
avec Régis ROBIN

**La Rochelle**

à 20 h

Salle Amos Barbot  
37, rue du Collège  
avec Antoine COLIN

**Amiens**

à 19 h

Salle La Bretesque  
1, Grande-Rue-Veillère  
avec Anne ZANDITENAS

**Colomiers**

(Haute-Garonne)

à 20 h 30

Salle n° 5 Espace associatif  
Place du Cantal  
avec Sandra TORREMOCHA et Michèle PUEL

**Samedi 21 mars**

**Angoulême**

à 15 h

MJC de la Grande Garenne  
rue Pierre-Aumaitre  
avec Jean-Pierre COURTOIS

**Jeu**

**Troyes**

à 18 h 30

Amphithéâtre  
de l'Hôtel du Petit-Louvre  
avec Pierre BISSEY

**Vendredi 27 mars**

**à Muret**

(Haute-Garonne)

à 20 h 30

Salle Clément-Ader  
(parking de la Sécurité sociale)  
avec Sandra TORREMOCHA

**Samedi 28 mars**

**Perpignan**

à 19 h

Salle des Libertés  
3, rue Edmond-Bartissol  
avec Sandra TORREMOCHA et Liberto PLANA

**Nevers**

à 16 h 30

Bourse de Travail  
avec Geneviève LEMOINE

## Argenteuil (Val-d'Oise) Réunion publique

Vendredi 13 mars 2009 à 19 heures

Avec : **Jean-Pierre Mercier** (ouvrier de l'automobile), qui conduira la liste Lutte Ouvrière aux élections européennes de juin 2009 pour la région Ile-de-France, Dominique Mariette, Patrice Crunil et Michel Breton.

**Complexe Jean-Vilar - 9, boulevard Héloïse**

La réunion publique sera suivie d'un banquet des Amis de Lutte Ouvrière à 20 heures (sur réservation uniquement : 06 99 49 98 64)

## • 100 milliards de déficit budgétaire

# Fillon et le gouvernement continuent à creuser...

**Fillon a annoncé que le déficit de l'État français devrait atteindre 100 milliards en 2009, voire 120 milliards selon Eric Woerth, le ministre du Budget. Et il est fort probable que l'on ne s'arrête pas là car, et c'est Fillon qui le dit, la crise « sera une crise longue, ce sera une crise dure » dont, a-t-il ajouté, « personne n'a idée du calendrier ».**

En six mois, ces prévisions de déficit ont doublé, passant de 50 à 100 milliards, sans que ceux qu'on voyait lever les bras au ciel devant « l'abyssal trou de la Sécu » fassent mine cette fois de s'indigner. Le trou dont ils nous parlent est pourtant dix fois plus profond, et il risque fort de s'approfondir d'ici la fin de 2009. Sans non plus qu'on nous réserve les discours destinés à culpabiliser l'opinion, sur l'immoralité qu'il y aurait à « laisser cette dette à nos enfants ».

C'est que, nous dit-on, il faut de toute urgence sauver l'économie du naufrage. Le temps ne serait plus à discuter de la responsabilité de ceux qui ont ouvert les brèches dans la coque du navire. Pourtant, curieux sauvetage, qui se traduit par une augmentation du chiffre des chômeurs de 90 000 rien qu'en janvier 2009 et qui, selon les prévisions gouvernementales – donc optimistes –, devrait aboutir à 300 000 pour l'année 2009. Des chiffres qui laissent

prévoir que, le pouvoir d'achat de la majorité de la population laborieuse diminuant, la crise s'aggravera.

En fait, le sauvetage dont parle le gouvernement se limite à porter secours aux seuls passagers de première classe, aux patrons, à commencer par les plus gros d'entre eux, banquiers et industriels. Il ne faut pas chercher plus loin les causes de l'accroissement rapide du déficit. Les milliards qui manquent à l'équilibre budgétaire sont ceux que, sans compter et sans conditions, le gouvernement a distribué ces derniers mois aux institutions financières, aux constructeurs automobiles, etc., à qui on a laissé l'entière liberté de faire ce qu'ils voulaient de cet argent.

Pour ceux qui en douteraient encore, Fillon l'a répété, « le rôle de l'État, ce n'est pas de gérer l'entreprise à la place des entreprises ». En effet le rôle de l'État, tel que l'entendent Fillon et son gouvernement, c'est de distri-

buer les milliards aux capitalistes, mais sans avoir l'outrecuidance d'exiger qu'ils rendent des comptes, ni même leur imposer la moindre contrepartie en retour des sommes avancées ou le plus souvent données. Cela n'empêche pas le gouvernement de décider, par exemple, de reculer l'âge de la retraite, d'assouplir les lois qui autorisent le patronat à licencier, en un mot de modifier la législation du travail dans un sens à chaque fois favorable aux exploités.

En définitive, tout ce qu'on peut retenir des propos de Fillon, c'est que ni lui, ni son gouvernement, pas plus que les capitalistes, ne maîtrisent la situation. Ils naviguent à vue, comme ils l'ont toujours fait. Sauf qu'aujourd'hui, ils sont pris dans une crise dont ils sont responsables, mais qu'ils espèrent faire payer aux travailleurs et à la population laborieuse. Il faudrait pour cela que ces derniers acceptent sans broncher. C'est loin d'être fait.

Fillon a déclaré que ni lui ni personne n'avait idée du calendrier des crises. C'est vrai. Mais il a encore moins idée du calendrier des réactions du monde du travail. Le 19 mars prochain, venant après le 29 janvier, peut être une date dont lui et les siens se souviendront, car elle peut et elle doit être une étape vers une riposte d'ensemble.

Jean-Pierre VIAL

## • Le bouclier fiscal, une aubaine pour les plus riches

### La Cour des comptes confirme

Dans un rapport remis à la commission des Finances de l'Assemblée nationale, un organisme rattaché à la Cour des comptes confirme que les réductions d'impôt mises en œuvre depuis 2006 « ont pu constituer parfois un effet d'aubaine davantage qu'une mesure d'incitation » et que la mise en place du bouclier fiscal incite les plus riches à « réorganiser leur patrimoine et leurs revenus pour minimiser ces der-

niers et réduire ainsi leur plafond d'imposition directe ». Et encore, ce rapport portant sur la période 1997-2007 ne tient pas compte de la dernière version du bouclier fiscal, fixant à un maximum de 50 % des revenus le montant total des impôts (impôt sur le revenu, impôts locaux, CSG, CRDS, ISF, etc.) dus par un contribuable.

Ce document ajoute que le bouclier fiscal permet à certains

contribuables d'être exonérés non seulement de l'ISF, mais également d'autres impôts directs comme les taxes foncières et les taxes d'habitation.

Que dans le royaume de Sarkozy de plus en plus il fasse bon être riche, et même très riche, on le savait déjà. Au point qu'aujourd'hui la Cour le confirme.

Roger MEYNIER

## • Le nombre des chômeurs explose

# Il faut répartir le travail entre tous

**On a compté en janvier 90 000 chômeurs supplémentaires et la ministre de l'économie Christine Lagarde a d'ores et déjà prévenu que les chiffres seraient du même ordre pour février et les mois suivants. Selon elle, on devrait s'attendre à 300 000 suppressions d'emplois pour l'année 2009. Interrogée sur la responsabilité des patrons dans cette vague de licenciements, elle a affirmé que « l'entreprise est la seule à savoir quel est le niveau d'emploi qu'elle peut maintenir ». Autrement dit, d'après elle, les patrons ont le droit de licencier qui et quand ils veulent.**

Mais, en matière de licenciement, il reste encore certaines règles à respecter, en particulier lors des licenciements collectifs, appelés, par ironie sans doute, des « plans sociaux ». Ces entraves juridiques, pourtant tout juste susceptibles de retarder les échéances, sont encore de trop pour le patronat, qui a réclamé leur abolition par la voix de Laurence Parisot, présidente du Medef. Cette dernière a en effet affirmé qu'il faudrait « sécuriser certaines formes de licenciements » afin que les procédures de licenciements collectifs « ne durent pas un an ou deux ». « Sécuriser » pour Parisot, cela

signifie que le patronat doit être sûr de pouvoir licencier rapidement et sans obstacle.

Les patrons et leurs hommes liges du gouvernement et des médias prétendent que, puisque la production diminue, il est logique que le nombre de travailleurs diminue également. C'est la logique de ceux qui veulent protéger les profits, les dividendes des actionnaires et les fortunes des familles bourgeoises. Et en effet la liste est longue des entreprises qui licencient alors même qu'elles continuent à faire des bénéfices. Même celles qui se déclarent aujourd'hui au bord de la faillite, en admet-



Pendant qu'il y a de plus en plus de chômeurs, d'autres s'échinent au boulot.

tant qu'on les croie, sont assises sur les profits des années précédentes. C'est pour protéger et augmenter ce trésor que des milliers de travailleurs sont licenciés tous les jours.

Plus que jamais dans cette période de crise, il faut imposer que les emplois soient conservés et que, en cas de diminution de la production, le travail soit réparti entre tous, sans diminution de salaire. Il faut pour cela prendre sur les profits, présents ou passés, des entreprises. Car il est indispensable que les travail-

leurs gardent leurs moyens de vivre.

Les capitalistes veulent remettre en route leur système ? Eh bien qu'ils se débrouillent, mais surtout qu'ils payent, car ce sont eux les responsables de la crise ! La classe ouvrière, elle, n'a pas à en faire les frais, et elle doit rester dans les entreprises. C'est une garantie pour l'avenir ; non seulement pour que les travailleurs continuent à toucher leur paye, mais parce que c'est là qu'ils pourront peser sur la vie sociale, en étant

regroupés, en ayant les richesses des bourgeois sous la main, bien plus que s'ils sont dispersés dans les pôles emploi, voire dans les soupes populaires.

La revendication du partage du travail entre tous, sans diminution de salaire, devrait dès maintenant être propagée et discutée dans le monde du travail, afin d'être imposée dès que l'extension des luttes ouvrières permettra de renverser le rapport de force avec le gouvernement et le patronat.

Paul GALOIS

## • La ministre du Logement et la flambée des loyers

### Bloquer les loyers ? Vous n'y pensez pas !

**Pour la ministre du Logement, Christine Boutin, l'idée même de bloquer les loyers – ne serait-ce que de façon provisoire – pour soulager les ménages, et les plus modestes en particulier, « fait partie de ces fausses bonnes idées qui se révèlent dommageables à moyen et long terme ». Pas question d'envisager une mesure qui serait un tant soit peu « dommageable », comme elle dit, pour les propriétaires.**

Cette idée de bloquer les loyers au niveau où ils sont actuellement, c'est-à-dire à un niveau déjà scandaleusement élevé, dans le secteur privé mais aussi parfois dans le secteur social, a été émise récemment par une organisation de consommateurs, la Confédération du logement et du cadre de vie (CLCV). Les salaires sont quasiment bloqués depuis des années, sans parler des dizaines de milliers de chômeurs qui viennent chaque mois rejoindre les millions de sans-emploi, dont les revenus ont fondu de façon dramatique. Mais les loyers, eux, ont flambé. Le syndicat patronal des agents immobiliers, la FNAIM, a calculé qu'en l'espace de dix ans les loyers ont bondi de plus de 40 %. La CLCV de son côté souligne que les ménages consacrent en moyenne près du quart de leurs revenus au loyer, et beaucoup plus pour les ménages les plus modestes.

Face à cette situation, la ministre a le culot d'affirmer que « l'inflation n'est pas forte en ce moment, les loyers augmentent aussi avec modération ». Pourtant, par exemple au moment d'un changement de locataire, les augmentations de loyer enregistrées par

un observatoire immobilier étaient de 7 % en 2004, de 5,7 % en 2007 et de 7,6 % en 2008. Le blocage des loyers, explique Boutin, conduirait les propriétaires à ne plus louer, à ne plus entretenir les logements, à ne plus construire. Mais quelle différence cela ferait-il avec la situation actuelle ?

Les particuliers propriétaires louent aux prix du marché. Trop souvent, ils n'entretiennent

que peu ou pas leurs biens. Pour les sociétés HLM également, on ne peut pas dire que les re-locations se fassent à des prix modiques, que l'entretien brille par son efficacité et qu'elles investissent massivement dans la construction de nouvelles résidences. Enfin les promoteurs immobiliers, eux, ont amassé des fortunes, mais ils expliquent que la crise les met en situation délicate et qu'il faut que l'État les renfloue en prévision des difficultés à venir. En attendant, ils réduisent leurs projets, n'étant plus certains de vendre les biens.

Alors, quand Boutin objecte à un éventuel blocage des loyers que « la réponse la



Pour qui ces "petites résidences" ? Certainement pas pour les mal-logés.

plus adéquate, c'est construire », elle ne manque pas d'air. Car le gouvernement auquel elle appartient ne fait rien pour impulser la construction rapide, urgente, de logements, mais se contente de subventionner les marchands de béton sans aucune garantie qu'ils investissent dans le logement, et le logement social en priorité.

Face à la crise du logement, oui, le blocage des loyers serait bien une première mesure élémentaire, qui pourrait être prise sans délai, pour soulager les locataires modestes. Et il faudrait construire, certes en urgence, en en faisant la priorité des priorités, les centaines de milliers de logements qui font aujourd'hui défaut.

Lucienne PLAIN

## • La réquisition d'un immeuble de La Poste annulée

### L'État contre les mal-logés

À Saint-Denis, en banlieue parisienne, un immeuble appartenant à La Poste était inoccupé depuis des années. Le DAL (Droit au logement) a donc décidé de l'occuper et d'y installer quelques familles mal logées, qui avaient depuis fort longtemps fait, sans succès, des demandes de logement.

Afin d'entériner cette opération et pour la rendre légale, le maire PCF de Saint-Denis a pris, comme la loi l'y autorise, un arrêté de réquisition de l'immeuble en question. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'un maire agit de la sorte, même si c'est rare.

Mais La Poste, qui possède

un parc immobilier non négligeable, qu'elle entend vendre un jour ou l'autre afin de gagner de l'argent, a soudain découvert que l'immeuble en question devait servir à réaliser des logements sociaux. On se demande ce qui l'empêchait de faire ces logements, depuis 2002 où l'immeuble en question était inoccupé. Mais La Poste a donc assigné en justice le DAL. Et en même temps le préfet de Seine-Saint-Denis a décidé, comme il en a le droit également, de casser l'arrêté de réquisition du maire.

La loi dite de réquisition, qui date de l'immédiat après-guerre, était censée permettre

de corriger une crise aiguë du logement en organisant l'occupation des logements vides. Mais, contrairement à ce qu'on s'imagine souvent, la réquisition n'est pas une simple confiscation : elle prévoit une indemnité, un loyer en quelque sorte. D'ailleurs les familles relogées par le DAL sont d'accord pour payer un loyer décent, la question n'est pas là.

Toutefois, comme la loi précise qu'un arrêté municipal de réquisition ne peut être pris « qu'en cas d'urgence et à titre exceptionnel, lorsque le défaut de logement peut entraîner un trouble grave de l'ordre public » et que le préfet estime que ce

n'est pas le cas, il a donc utilisé cet argument pour justifier la cassation de l'arrêté. Le fait que des dizaines de milliers de familles soient mal logées ou même pas logées du tout, cela ne consiste pas, pour le préfet et pour l'État derrière lui, un « cas d'urgence ».

De tels immeubles, appartenant à La Poste ou à de gros propriétaires, sont nombreux. Leur réquisition permettrait de loger décemment des familles qui en ont bien besoin.

Mais l'État se moque des mal-logés et protège d'abord les propriétaires, surtout les gros.

André VICTOR

## • Les sociétés privées de l'eau, concurrentes ou alliées

### De toute façon, les consommateurs paient la facture

**Par le biais de filiales communes, Suez (ex-Lyonnaise des Eaux) et Veolia (ex-Générale des Eaux) gèrent ensemble la distribution de l'eau ou l'assainissement des eaux usées dans une dizaine de grandes agglomérations dont Marseille, Lille, Saint-Étienne, Nancy et Versailles, ainsi qu'en Guyane et dans une vingtaine de communes de la Martinique. Au total, le marché est important puisqu'il couvre près de trois millions d'habitants.**

Cette situation avait conduit le Conseil de la concurrence à condamner en 2002 ces sociétés pour « abus de position dominante collective ». Cinq ans plus tard, le ministère des Finances avait fait savoir aux deux groupes qu'il était temps de mettre fin à leurs filiales communes.

En décembre dernier, selon le quotidien *Les Échos*, les deux sociétés auraient, à la suite de tractations restées secrètes, trouvé un accord pour un nouveau partage avant la fin 2009 : Suez récupérerait entièrement Lille et Versailles, tandis que Marseille, Arles, Nancy et Saint-

Étienne entreraient en totalité dans l'escarcelle de Veolia. Le nouveau partage pour la Martinique et pour la Guyane n'est pas connu.

Ainsi, en prenant tout leur temps, les sociétés de l'eau vont peut-être répondre aux injonctions des autorités chargées de surveiller la concurrence. Pour le bénéfice des usagers ? Rien n'est moins sûr, sauf si les municipalités, les associations d'usagers et la population donnaient de la voix.

Le problème n'est pas que la concurrence serait faussée,

comme on voudrait nous le faire croire. Une lutte pour le partage du marché de l'eau existe bel et bien entre Suez et Veolia. Par exemple, en Ile-de-France, Suez marque un point en récupérant Versailles et ses environs, sans être obligée de partager les bénéfices avec Veolia comme c'est le cas jusqu'à présent. En sens inverse, Suez voudrait un découpage en lots du contrat existant avec 144 autres communes d'Ile-de-France, pour le moment au bénéfice exclusif de Veolia, mais qui se termine fin 2010.

Tout en étant concurrents, Suez et Veolia nouent à l'occasion des ententes pour se partager les marchés aux dépens des usagers, en toute opacité. Et du côté de l'État, il n'est pas même question de leur demander des comptes qui seraient transparents pour les consommateurs et les Conseils municipaux.

Concurrentes, rivales ou alliées, les deux compagnies agissent à leur profit, contre les intérêts des consommateurs.

Jean SANDAY

## • Nouvelle loi pénitentiaire

# Les oubliettes de la société

Depuis le 3 mars, une nouvelle loi pénitentiaire est en discussion au Parlement. Le gouvernement avait commencé par établir des lois répressives, la peine plancher, la prorogation de peine, et à encourager le durcissement général de la justice pénale. Il s'agissait alors de satisfaire à peu de frais cette partie de son électorat conquise à coups d'arguments sécuritaires. Cela n'a eu évidemment aucun effet sur la sécurité publique, mais les prisons se sont encore un peu plus remplies, rendant les conditions de détention encore plus difficiles.

Ce sont ces dernières que la nouvelle loi veut réglementer et, d'après la ministre, améliorer. Vaste programme. Il y a actuellement 66 980 détenus, dont un

quart n'ont pas encore été jugés et sont donc « présumés innocents ». Sur ce total, 12 654 sont en surnombre par rapport aux places effectives. Dans ces conditions de surpopulation, l'accès aux sanitaires, le fait d'avoir une couchette et pas un matelas, la promenade, la possibilité de se soigner, de travailler, d'étudier, sont un luxe souvent inaccessible. Le droit à la cellule individuelle, par exemple, existe depuis 1875. Il a été souvent réaffirmé et toujours remis à plus tard, faute de moyens. La nouvelle loi Dati le promet une fois encore... avec un moratoire de cinq ans.

La vie dans les prisons françaises est telle que 115 détenus ont mis fin à leurs jours l'an passé et que, depuis le début de

l'année, on compte déjà vingt-cinq suicides et six « morts suspectes ». Il y a aussi des meurtres, des viols, des vols et toute la litanie des méfaits qui s'exercent sur les plus faibles. Comme à l'extérieur, mais en concentré et sans espoir d'y échapper.

La loi Dati énumère un cer-

tain nombre de mesures superficielles. Certaines, comme la réduction du temps maximum passé en quartier de sécurité, amélioreront un peu la vie des détenus. D'autres, comme une plus grande latitude laissée à l'administration pénitentiaire pour l'aménagement des pei-

nes, soumettra un peu plus les détenus à l'arbitraire. Mais, dans l'ensemble, rien de fondamental ne changera.

Coupables ou innocents, meurtriers et voleurs de pommes, victimes du hasard et malades, tous sont mélangés dans les mêmes oubliettes où l'État se débarrasse de ce qu'il ne veut ni voir, ni soigner, ni tenter de réinsérer dans une vie sociale normale. Ce sont les faux frais d'une société basée sur l'inégalité et la violence, des frais pour lesquels l'État ne dépensera jamais que le strict nécessaire : les murs et la gamelle.

Paul GALOIS



## • Ensisheim (Haut-Rhin)

# Les prisonniers d'Action Directe et l'acharnement de l'État

Samedi 21 février, près d'une centaine de personnes se sont rassemblées devant la prison d'Ensisheim dans le Haut-Rhin pour demander la libération de Georges Cipriani, l'un des deux derniers prisonniers d'Action Directe encore en prison. Voilà vingt-deux ans qu'il est embastillé pour le meurtre du général Audran et du patron de Renault, Georges Besse, en 1985 et 1986.

Cipriani a accompli la peine incompressible de sûreté de dix-huit ans et pourrait tout à fait bénéficier d'une libération conditionnelle, qui lui a été refusée par la Justice à deux reprises. Une nouvelle demande est en cours. Mais, comme le disait Madeleine Aubron, mère de l'ancienne détenue d'Action Directe Joëlle Aubron décédée peu après sa sortie de prison : « Il a fait son temps. S'il n'est pas libéré, c'est parce qu'il ne s'est pas repenti, et c'est cela que l'État lui reproche. » Georges Cipriani a payé pour les faits qu'on lui reproche. Mais l'État lui reproche encore de ne pas avoir renié ses convictions, tout comme pour Jean-Marc Rouillan dont la semi-liberté a été annulée en octobre dernier à la suite d'une interview à *L'Express*.

L'État a la rancune tenace envers ceux qui contestent l'ordre établi, alors qu'il est très clément envers les crimes, d'une tout autre nature, de certains de ses serveurs. Souvenons-nous de Papon, condamné en 1998, plus de

cinquante ans après les faits, à dix ans de prison pour avoir été complice de l'envoi à la mort de 1 690 Juifs, alors qu'il était haut fonctionnaire dans le régime de Vichy. Relâché quatre ans plus tard, sa responsabilité dans le massacre de centaines d'Algériens le 17 octobre 1961, alors qu'il était préfet de Paris, n'a, elle, même pas fait l'objet d'un jugement.

L'État a su faire preuve de mansuétude aussi envers les généraux de l'OAS, responsables du putsch d'Alger d'avril 1961. Emprisonnés quelques années, relâchés, puis amnistiés par de Gaulle en juin 1968, ils furent rétablis dans leurs droits en 1982 par Mitterrand pour qui : « Il appartient à la nation, au bout de vingt ans, de pardonner ». L'OAS, à la tête duquel se trouvait le général Salan, était pourtant responsable de 1 500 assassinats, commis pour la plupart entre mars et juin 1962.

La clémence de l'État est décidément à deux vitesses.

Voilà pourquoi en tout cas, et bien que les méthodes de terrorisme individuel employées par Action Directe soient totalement étrangères au courant communiste révolutionnaire que nous représentons, Lutte Ouvrière appuie la demande de remise en liberté des militants d'Action Directe sur lesquels s'acharne l'État français.

Etienne HOURDIN

## • Irradiés par les essais nucléaires français

# Un demi-siècle après, l'État refuse toujours de reconnaître sa responsabilité

Combien de personnes ont-elles été victimes des essais nucléaires français qui se sont poursuivis de 1960 à 1996, au Sahara d'abord puis en Polynésie ? On l'ignore et on n'est pas près de le savoir, compte tenu de la mauvaise volonté de l'armée, et derrière elle de l'État, à admettre ses responsabilités.

Lors des premiers tirs, au Sahara, des militaires assistaient aux essais, de loin, pratiquement sans protection. L'un d'eux raconte que quelques heures après le premier essai il est allé, en jeep, planter un drapeau français au « point zéro » de l'explosion. Il est aujourd'hui atteint d'un cancer de la peau.

Lors d'un essai qui s'est déroulé moins bien que prévu et qui a entraîné un gros nuage de poussières radio-actives, deux ministres étaient spectateurs. L'un d'eux, Gaston Palewski, est mort d'un cancer en 1984, convaincu d'avoir été victime

de cet essai.

Récemment, un ancien militaire a obtenu de la Justice le droit à une pension d'invalidité (son taux d'invalidité est évalué à 40 %) que lui refusait jusqu'à présent l'État. Et maintenant c'est au tour de douze autres militaires irradiés de demander réparation auprès de la cour d'appel de Paris, après que diverses instances ont rejeté leurs demandes.

Manifestement l'État n'est guère pressé. Ni de devoir verser des pensions (ce qui serait pourtant la moindre des choses), ni de reconnaître, de manière générale, une quelconque responsabilité de contamination radioactive à l'occasion des essais nucléaires.

Selon la doctrine officielle, ces essais étaient « propres ». Il y a eu en tout 210 essais nucléaires, avec au début beaucoup moins de protections qu'on n'en a pris à la fin. Environ 150 000 personnes, militaires et

personnels civils, y ont participé. Combien d'entre elles ont été contaminées ? Quant aux populations locales, Touaregs du Sahara et Polynésiens, on n'a qu'une idée encore beaucoup plus vague du nombre de ceux qui en leur sein ont pu être touchés.

Il serait évidemment souhaitable qu'une étude sérieuse soit effectuée sur tous les gens qui ont pu être contaminés. Mais elle n'a jamais été faite et il n'est pas question de la faire, car l'État redoute évidemment qu'elle démontre une responsabilité de sa part bien plus grande que dans le cas des quelques militaires qui se sont adressés à la Justice.

Les années passent. Encore quelques décennies et toutes les victimes finiront par s'éteindre. Est-ce ainsi que l'État espère se débarrasser du dossier des irradiations provoquées par les essais nucléaires français ?

A. V.

## • Dividendes

# Les actionnaires n'ont pas lieu de se plaindre

La part des profits qui, en 2008, est allée directement aux actionnaires-proprétaires des grands groupes du CAC40 est estimée par *Les Echos* à 54 milliards d'euros. 43 milliards représentent les dividendes, en hausse de 14 %. Les 11 milliards restants viennent des

rachats de leurs propres actions effectués par ces groupes, et que le quotidien économique met aussi au bénéfice des actionnaires.

Les actionnaires de Total ont ainsi reçu 6,16 milliards, ceux de Gaz de France Suez 5,91, ceux d'ArcelorMittal 5,48, ceux

de Sanofi Aventis 3,93, ceux de France Télécom 3,36. La part touchée par les actionnaires oscille entre 37 et 60 % du profit total.

Les actionnaires ont tout lieu de dire : « Vive la crise ! »

V.G.

## • Guadeloupe

# Après plus de six semaines de grève générale

**Au moment où nous écrivons, le mot d'ordre de suspension de la grève générale, déclenchée par le LKP en Guadeloupe le 20 janvier dernier, n'a pas été lancé.**

Certes, on observe depuis lundi 2 mars un début de reprise de travail dans un certain nombre d'entreprises, surtout les petites de la zone industrielle de Jarry près de Pointe-à-Pitre. Dans un certain nombre d'établissements scolaires, les enseignants reprennent le travail. Le LKP ne s'y oppose pas.

Mais lors du meeting de dimanche 1<sup>er</sup> mars, Jean-Marie Nomertin, secrétaire général de la CGTG, a fait voter la poursuite du mouvement par 4 000 mains levées devant le Palais de la Mutualité, à Pointe-à-Pitre, siège central du mouvement. Ce meeting fut en effet impressionnant par le nombre de participants et sa combativité.

Certes, un accord et un protocole de fin de conflit sont en passe d'être signés conjointement par le LKP, l'État et certaines organisations patronales. La non-signature de l'accord à ce jour s'explique par le fait que l'État a tardé à envoyer le protocole d'accord général et, lorsqu'il l'a envoyé, il était bourré d'inexactitudes. Le LKP ne se presse donc pas de signer, même si c'est une question de jours et peut-être d'heures, d'autant que

dans de nombreuses entreprises les travailleurs demeurent en grève pour faire plier les patrons du Medef qui ont refusé de signer l'accord partiel sur les 200 euros.

Par exemple, dans le secteur de la grande distribution, les travailleurs des supermarchés Match, Cora, Leader Price, Ecomax, Gifi, secteurs détenus en grande partie par les patrons békés, sont en grève pour l'application des 200 euros.

Dans les lycées, si les enseignants reprennent peu à peu le travail, le personnel ouvrier et les agents techniques demeurent toujours en grève ainsi que les « contrats aidés ». Ils perturbent ainsi fortement ce début de rentrée scolaire faite sous la pression du recteur, du préfet, et de certains professeurs.

Les travailleurs du port demeurent en grève, ceux de France-Télécom sont en grève toujours à 50 % et cela en dépit du fait qu'ils ne sont pas concernés directement par les 200 euros.

80 % des travailleurs des municipalités sont en grève. De même les petits transporteurs en commun. Aucun transport en commun ne roule dans l'île car, si on est proche

d'un accord les concernant, les négociations se poursuivent encore dans ce secteur.

Les employés de la Sécurité sociale, de la CAF sont toujours en grève ainsi que bien d'autres secteurs publics ou parapublics. Les employés de l'ANPE devenue « Pôle emploi » sont en grève à 100 %.

Les ouvriers de l'usine à sucre de Gardel au Moule demeurent aussi en grève ainsi que ceux de la CTM (centrale thermique du Moule). Ceux de Gardel menacent de retarder l'ouverture de la récolte sucrière tant qu'ils n'obtiendront pas les 200 euros.

### Les travailleurs des magasins Carrefour en grève

Les employés des deux Carrefour, celui de Baie-Mahault (Destréland) et celui des Abymes (Milenis) sont entrés en grève le mardi 3 mars au matin. Ces deux immenses centres commerciaux deviennent la cible symbolique des manifestants grévistes, car ils appartiennent au groupe Bernard Hayot, l'un des békés les plus riches des Antilles et l'un des patrons les plus influents du Medef.

Depuis plusieurs jours les grévistes des autres secteurs venaient défiler devant ces maga-

sins et des meetings quotidiens se tenaient, face aux gendarmes. Les magasins fermaient leurs portes. Lundi 2 mars, une trentaine de femmes grévistes d'autres secteurs de la CGTG ont bloqué les camions de livraisons. Il y eut quelques échauffourées avec les gendarmes. Les travailleurs à l'intérieur sont sortis et les ont soutenues. Le lendemain, ils entraient en grève.

À Baie-Mahault, le mardi 3, un millier de grévistes ont tenu un meeting devant les grilles de Carrefour. Les employés sont sortis. Une délégation est allée voir le directeur, De Reynal, pour lui demander quelles étaient ses intentions concernant les 200 euros. Il a opposé un non catégorique, ferme et méprisant. Mal lui en prit. Le lendemain tous les employés étaient en grève avec le soutien du LKP. Ils ont maintenu leur piquet de grève toute la journée et ont fait la jonction avec l'équipe de l'après-midi qui elle aussi s'est jointe à la grève.

Les grévistes des autres magasins sont venus les soutenir tout au long de la journée. Il y eut de légères échauffourées avec les gendarmes qui menaçaient de charger.

Les travailleurs des Carrefour ont déclaré qu'ils resteraient en grève jusqu'à l'obtention des

200 euros, d'autant que « ceux de Martinique qui ont démarré la grève après nous ont obtenu la signature du Medef-Martinique là-dessus » disaient-ils. Signalons que la grève est partie sans aucun mot d'ordre syndical. C'est la base qui a décidé le matin de ne pas rentrer. Lorsque les délégués syndicaux arrivaient, ils étaient mis devant le fait accompli. L'intersyndicale de l'entreprise, FO, UGTG, CGTG et membres du LKP, a suivi et a encouragé ensuite les travailleurs à maintenir leur grève « jusqu'au bout ».

Du coup cette grève des employés de Carrefour relance en partie le mouvement. Et même en cas de suspension officielle de la grève générale, ces travailleurs et bien d'autres resteront en grève.

### Manifestation des grévistes autour de Pointe-à-Pitre

Depuis la dernière semaine de février, la « grève marchante » est à l'ordre du jour. Tous les jours un bon millier de grévistes sillonne les rues et va tenir meeting devant les entreprises du Medef. À leur approche les entreprises ferment. Certains travailleurs de ces entreprises rejoignent la grève. D'autres non.

Lundi 2 mars ces travailleurs,

## Les premiers succès de la grève

**La grève générale déclenchée le mardi 20 janvier 2009 a secoué la société guadeloupéenne. L'offensive de la classe des travailleurs salariés a aussitôt attiré des milliers de pauvres, de chômeurs, de Rmistes, d'handicapés, de femmes à domicile, de retraités. C'est un immense mouvement social qui a soulevé jusqu'au plus profond le peuple de Guadeloupe. Toutes les revendications, tous les désirs de justice, de vérité, de correction des inégalités, c'est tout cela qui s'est exprimé dans de grandes manifestations. On a vu des dizaines de milliers de travailleurs, de jeunes, de femmes dans les rues des villes de Guadeloupe.**

Face à ce raz-de-marée populaire, le patronat et particulièrement les gros patrons ont tenté toutes sortes de manœuvres. Ils ont fait durer les négociations pour jouer le pourrissement de la grève ; ils ont repris la parole donnée, ils ont joué les victimes ne pouvant pas payer les 200 euros ! Mais la grève a tenu bon, le mouvement populaire a tenu bon !

Malgré les difficultés d'approvisionnement, de circulation, malgré la répression sur les barrages, malgré trois victimes, conséquences de l'entêtement du patronat qui faisait

durer la grève, le grand mouvement impulsé par LKP est arrivé aujourd'hui à un point décisif.

### Les 200 euros

Pour l'instant 15 700 travailleurs, ceux qui gagnent au maximum 1,4 smic, sont assurés d'obtenir 200 euros et 45 000 sont assurés d'obtenir au moins 100 euros. Mais ça ne fait pas encore le compte.

Même si le Medef n'a pas signé l'accord sur les 200 euros aux côtés d'autres organisations patronales, car les travailleurs ont bien l'intention de rendre obliga-

toire l'application de cet accord sur les 200 euros dans toutes les entreprises de Guadeloupe.

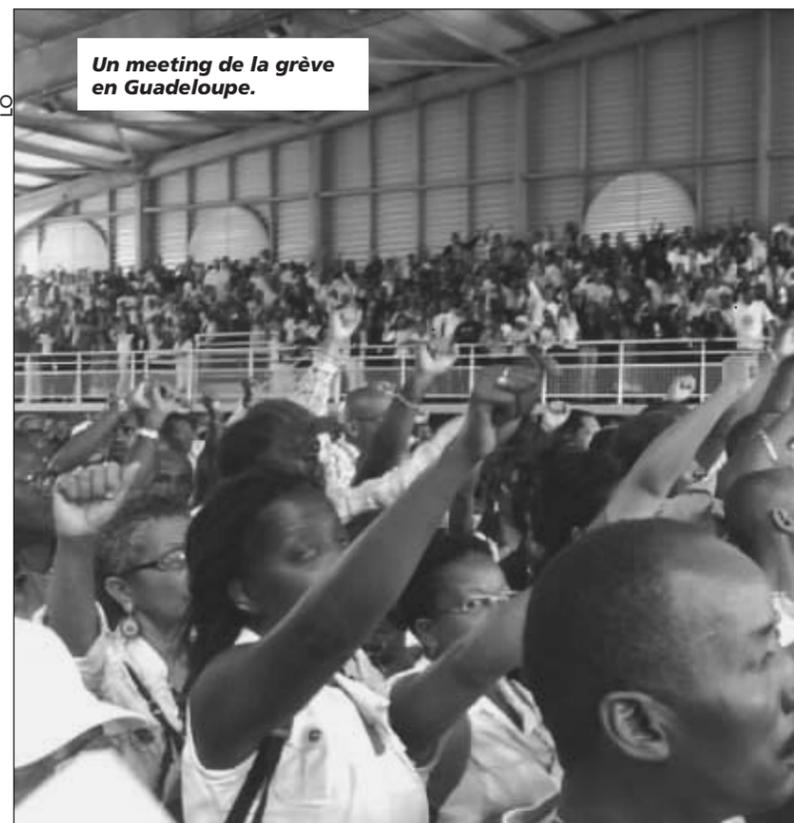
Les travailleurs qui viennent de mener une grève de plus d'un mois n'accepteront jamais qu'aucune entreprise (Medef ou pas Medef) refuse d'appliquer les 200 euros.

### D'autres points arrachés

C'est le cas pour le problème de la baisse des prix (qui est encore en cours de discussion), du gel de la hausse des loyers au remboursement des sommes indues touchées par la Sara, filiale de Total ayant le monopole du carburant, la nomination des dix-neuf enseignants sur des postes vacants, la nouvelle baisse du prix des carburants, etc.

D'autres revendications sont encore en discussion concernant les transports, les agriculteurs, les pêcheurs, etc.

Mais même lorsque la grève



Un meeting de la grève en Guadeloupe.

générale en tant que telle sera suspendue, bon nombre de travailleurs resteront mobilisés pour intervenir si nécessaire pour appuyer les négociations en cours.

C'est aussi cela l'acquis de ce mouvement. Les travailleurs ont montré qu'au sein de la popula-

tion existait une grande force. Elle pourra peser sur la résolution de tous les conflits sociaux.

Aujourd'hui, tout travailleur dans son entreprise peut se réclamer de cette mobilisation, peut faire appel aux syndicats présents dans le LKP pour faire cesser les injustices qui le tou-

## rale

après être passés à Carrefour et à Jardiland, magasin appartenant à Barbotteau, un autre gros béké, ont sillonné toute la zone de Jarry en bloquant la circulation. Ils se sont dispersés vers 15 heures et sont allés ensuite devant la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre pour soutenir la délégation du LKP en négociation sur la baisse des prix de la grande distribution.

### Manifestations à Basse-Terre

Dans l'autre partie de l'île, les manifestations ont été constantes pour soutenir la délégation du LKP en négociation sur les prix de l'eau et du transport ainsi que sur la situation des transporteurs.

Il faut savoir que depuis le 20 janvier des dizaines de transports en commun sont alignés devant le Conseil général avec les transporteurs qui campent pratiquement devant l'entrée.

Mardi 3 mars dans la soirée, une manifestation s'est tenue au son du « gro ka » devant la préfecture, où la délégation du LKP et les représentants de l'État et du patronat se rencontraient pour parfaire le protocole d'accord de fin de conflit, non encore signé pour autant par le LKP.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE



chent dans son travail, dans son cadre de vie (logement, EDF, eau courante, etc.). La force collective qui s'est exprimée depuis le début de la grève peut imposer le respect de leurs intérêts et de leurs revendications.

P. J.-C.

## • Martinique

# Après un mois de grève

## La poursuite des négociations... sous le contrôle des grévistes !

**Lundi 2 mars, dès 9 heures, plus de 3 000 manifestants et grévistes se sont rassemblés dans la cour et aux alentours de la Maison des Syndicats à Fort-de-France. Certains étaient inquiets quant à la continuation du mouvement, suite aux déclarations entendues à la télévision le dimanche soir. Les barrages des zones commerciales, eux, étaient toujours en place.**

En effet, les radios parlaient d'un revirement du Collectif du 5 février survenu dans la soirée du dimanche 1<sup>er</sup> mars, le président du Collectif ayant déclaré qu'un accord pourrait être signé dès le lendemain sur la base de la proposition des patrons, des collectivités et de l'État. Pourtant, en sortant de la séance de négociation dimanche à 3 heures du matin, le Collectif avait réaffirmé sa volonté de voir inscrit en plus dans le protocole d'accord, les 50 euros à prévoir dans une négociation devant se dérouler en juillet ou septembre prochains. En effet, la revendication salariale de base du Collectif est de 250 euros net d'augmentation pour les bas salaires.

Le patronat, furieux de voir qu'on ne se contentait pas de ses « largesses », avait suspendu la séance. Alfred Marie-Jeanne, le président de Région, lui avait emboîté le pas, manifestant lui aussi son mécontentement devant le fait qu'un accord n'ait pas été signé dès le samedi soir. Il alla jusqu'à dire qu'il ne reviendrait pas dans la négociation car, affirmait-il, il avait déjà fait suffisamment d'efforts.

Mais, depuis le samedi 28 février, le renforcement de la mobilisation était lancé. Et ce qui apparaissait comme « un sac d'embrouilles » véhiculé par les télévisions et les radios, n'a pas découragé les grévistes. Devant la marée humaine qui, une fois encore, était rassemblée devant la Maison des Syndicats, le Collectif a bien vite retrouvé le sens des réalités. Son président, qui avait annoncé que le Collectif était prêt à signer, a présenté la situation devant l'assemblée, en réaffirmant que le Collectif était toujours soudé, qu'il restait fidèle à son poste de président et qu'il ferait ce que la base déciderait. Ensuite, les représentants des différentes commissions ont fait un point détaillé sur l'avancée des



négociations concernant les prix des produits de première nécessité et les services, l'eau, le logement, les transports, mais aussi sur tous les points qui devaient encore être traités. Puis, Ghislaine Joachim-Arnaud, secrétaire générale de la CGTM et membre du Collectif, a donné des explications complémentaires sur la question des salaires, indiquant notamment que les 200 euros pour les salaires inférieurs à 1 840 euros brut (1,4 smic) semblaient acquis mais que les 50 euros complémentaires, permettant d'arriver au montant de 250 euros, la revendication du Collectif, devaient également

être indiqués comme devant être discutés en juillet ou septembre 2009.

La question de savoir s'il fallait prendre les 200 euros tout en tentant de faire ajouter aux patrons les 50 euros, ainsi que la négociation sur les salaires compris entre 1 840 et 2 100 euros bruts (1,6 smic) avant de signer, fut posée aux manifestants présents. À l'unanimité, la réponse fut « oui » et toutes ces explications furent fortement applaudies.

Cela renforça la mobilisation et une manifestation de près de 10 000 personnes, très dynamique, s'ébranla en rangs serrés

dans les rues de Fort-de-France avec à sa tête des membres du Collectif, dont Ghislaine Joachim-Arnaud.

À 14 h 30, le collectif pouvait partir sous bonne escorte à la préfecture pour reprendre les négociations avec sa nouvelle feuille de route en poche.

La grève continue avec autant de détermination. Elle veut arracher le maximum des revendications salariales, sur les minima sociaux, sur les retraites, les baisses des prix des denrées de première nécessité et des services.

Marianne TIBUS

## Un accord cadre sur les salaires, non signé par FO et la CGTM

La secrétaire de la CGTM, Ghislaine Joachim-Arnaud, bien qu'en accord avec le Collectif du 5 février et pressée par tous de signer, a préféré en référer d'abord à sa base, qui s'est réunie mardi 3 mars.

Elle a expliqué qu'il n'y avait toujours pas lieu d'être satisfaits car les patrons n'avaient pas voulu signer qu'ils repren-

draient la négociation sur les 50 euros supplémentaires en juillet ou septembre prochains. De plus, il reste encore des aspects à préciser sur les salaires supérieurs à 2 100 euros brut. Cela doit être fait en commission des salaires.

Il n'y avait donc pas lieu, selon ses explications, de se précipiter pour arrêter la grève

sous la pression des patrons.

La base de la CGTM, très satisfaite de cette position, n'a donc pas voté pour que l'accord soit signé mardi 3 mars. Les autres grévistes sont restés très soudés avec les cégétistes, et le Collectif est reparti bien uni à faire face avec les patrons.

M.T.

• Italie

Rondes contre les immigrés, « droit à la vie »

Les campagnes de diversion du gouvernement Berlusconi

**Des rondes de volontaires pour assurer la sécurité dans les villes : telle est la dernière décision du gouvernement Berlusconi. Elle fait suite à une série de campagnes sécuritaires des partis de droite et d'extrême droite, relayées largement par la presse et auxquelles le Parti Démocrate, censé représenter la gauche, n'a pas manqué de céder. Depuis des mois, des cas d'agressions et de viols attribués à des immigrés, en particulier roumains, ont été montés en épingle pour convaincre l'opinion que, décidément, l'immigration ferait peser un terrible danger sur la sécurité des Italiens.**

Résultat de ces surenchères, dans lesquelles la nationalité des personnes impliquées dans les faits divers est systématiquement soulignée par la presse – sauf quand il s'agit d'Italiens, et pourtant eux aussi sont bien évidemment impliqués dans un certain nombre de cas –, un certain nombre d'agressions ont eu lieu prenant pour cible des immigrés : de toute évidence, des bandes de quartier, parfois sur l'initiative de militants de droite ou d'extrême droite, se sentent autorisées par le climat général à agresser les immigrés en les traitant de voleurs ou d'assassins. De son côté la police, sur ordre des municipalités, disperse sans ménagement les campements sommaires où certains vivent ici et là, par exemple dans la péri-

phérie de Rome, y compris d'ailleurs des camps de Tziganes... qui ont la nationalité italienne.

C'est dans ce climat que le gouvernement Berlusconi a fini par sortir cette dernière proposition : des « rondes de volontaires » seraient organisées pour traquer les délinquants, et en particulier ceux

chargeaient de trouver les volontaires.

Des « rondes de citoyens » ? En effet, cela pourrait servir à bien des choses. Par exemple, alors que l'Italie enregistre un record concernant les morts par accident du travail dans les entreprises, dans l'indifférence générale du monde patronal,

guère en sécurité. On n'est même pas vraiment sûr non plus d'ailleurs que les femmes isolées le seront plus... Mais cette promesse de « rondes de citoyens » vient à point nommé pour le gouvernement et les partis qui le soutiennent, non seulement pour entretenir les campagnes anti-immigrés qui sont leur fonds

plus que de l'insécurité qui augmenterait gravement dans le pays – ce que démentent les statistiques.

Les campagnes contre l'immigration, ou pour un soi-disant « droit à la vie » qu'on ne les voit défendre que dans un tel cas, semblent réussir pour l'instant au gouvernement et à ses soutiens, si l'on en juge par la défaite du Parti Démocrate aux élections régionales de Sardaigne, qui a amené son secrétaire national Walter Veltroni à donner sa démission. Il est vrai que ce parti et ses dirigeants n'ont été capables que d'emboîter le pas aux prises de position de la droite et à ses attaques antiouvrières, faisant apparaître Veltroni comme une simple réplique, bien incolore et inodore, de Berlusconi lui-même.

Celui-ci ne pourra cependant pas éternellement se contenter de ces campagnes, accompagnées de ses habituelles réflexions de mauvais goût, pour répondre aux préoccupations croissantes de la population, et en premier lieu des travailleurs, face à la montée de la crise.

André FRY



qu'on pourrait suspecter de vouloir commettre une agression ou un viol le soir dans quelque quartier isolé. Et pour répondre aux objections sur les dérives possibles, il a précisé immédiatement que ces rondes seraient encadrées par « des personnes expérimentées », c'est-à-dire... des policiers, carabinieri ou militaires à la retraite.

Aussitôt, dans de nombreuses villes, on a vu des militants de droite et extrême droite – de la Ligue du Nord à l'Alliance Nationale, voire à la « Flamme Tricolore » qui se réclame ouvertement du fascisme – déclarer qu'ils prenaient l'initiative d'organiser ces rondes de citoyens et se

pourquoi ne pas organiser des « rondes de travailleurs » qui iraient contrôler les conditions de sécurité dans les usines ? Si de telles rondes avaient existé, peut-être auraient-elles empêché que sept travailleurs meurent brûlés vifs en septembre 2007 à l'usine Thyssenkrupp de Turin à cause d'une négligence patronale évidente, une affaire qui fait l'objet d'un procès ces jours-ci. Mais ce n'est évidemment pas de cela qu'il s'agit.

Si les « rondes » envisagées par le gouvernement voient vraiment le jour, on imagine facilement que l'immigré qui le soir rencontrera sur son chemin ces ex-policiers et militants bien racistes ne sera

de commerce électoral, mais pour faire diversion.

Ainsi, au moment où la crise frappe durement l'Italie, où de très nombreuses entreprises ferment, licencient ou recourent au chômage partiel, où la pauvreté s'accroît de façon dramatique, on ne parle

« Droit à la vie »

La campagne anti-immigrés s'ajoute à l'autre opération de diversion, qui a vu pendant des jours l'Église catholique se mobiliser, au nom du « droit à la vie », pour empêcher que l'on cesse d'alimenter Eluana Englaro, une jeune femme plongée depuis dix-sept ans dans un

coma irréversible sans aucun espoir d'en sortir. Tout ce que le pays compte de calotins et de politiciens à leur écoute a alors crié au scandale et mobilisé l'opinion pour tenter d'empêcher – vainement – que l'on mette fin à cette aberration.

• Ça vient de sortir

La « grève virtuelle »... qui ne coûte qu'au travailleur !

**Un nouveau projet de loi antigrève : c'est ce dont a accouché le Conseil des ministres italien le 27 février. En principe il ne concerne que le secteur des transports, mais il pourrait à terme en viser d'autres. Il prévoit ainsi des sanctions contre toute forme de protestation « pouvant léser la liberté de circulation ». Des amendes allant jusqu'à 5 000 euros frapperaient ainsi des travailleurs bloquant une**

**autoroute ou une voie ferrée, ou même des routiers se livrant à une « opération escargot ».**

Mais ce sont surtout les travailleurs des transports publics qui sont visés. Une loi est déjà en vigueur dans ce secteur, empêchant les grèves aux heures de pointe ou dans les périodes de départ en vacances. Mais désormais seules les organisations syndicales représentant plus de 50 % du personnel pourraient proclamer des grè-

ves. Celles représentant plus de 20 % du personnel, mais moins de 50 %, le pourraient aussi, mais à condition que la grève soit soumise à un référendum préalable avec l'approbation d'au moins 30 % des travailleurs.

La mesure vise évidemment les grèves appelées par de petits syndicats minoritaires, contre l'avis des trois grandes confédérations syndicales CGIL, CISL et UIL. Elle est approuvée par les deux derniers et pas loin de l'être par le premier, qui est

aussi le premier syndicat italien. Elle recoupe d'ailleurs des projets élaborés par les soi-disant « experts » en droit du travail du Parti Démocrate de centre-gauche.

C'est aussi un expert de ce genre qui a imaginé une autre mesure reprise par le gouvernement dans le même projet de loi : la « grève virtuelle ». Dans des secteurs touchant un service public essentiel, les grévistes devraient en fait continuer à travailler, afin de ne pas l'interrompre. Ils avertiraient seule-

ment l'employeur qu'ils se considèrent en grève, de façon que le salaire correspondant soit versé à un prétendu « fonds de solidarité »... on ne sait pas avec qui.

La grève dont personne ne s'aperçoit et qui ne coûte qu'au travailleur : on ne manque pas d'imagination au gouvernement Berlusconi. Et on mérite un certain nombre de coups de pied qui ne se perdront pas toujours.

A.F.

## • Union européenne

# Chacun pour soi, et tant pis pour les plus pauvres

**Un mini-sommet réunissant les 27 chefs d'État et de gouvernement européens s'est tenu le week-end du 1<sup>er</sup> mars à Bruxelles, consacré en grande partie à l'aide que cette Union européenne pourrait apporter aux pays de l'Est européen, touchés de plein fouet par la crise économique.**

En effet, la plupart de ces pays sont dans une situation économique dramatique. La Lettonie est pratiquement au bord de la faillite, alors que la population est en train de subir un plan d'austérité et qu'on annonce que son PIB va se contracter de 12 %. Les pays Baltes seraient, d'après les mots d'un économiste cité par *Les Échos*, « virtuellement morts ». La Hongrie, malgré une aide du FMI, n'arrive pas à rembourser ses dettes. Le zloty polonais, la couronne tchèque, le leu roumain et le forint hongrois ont perdu respectivement 32 %, 18 %, 17 % et 15 % de leur valeur face à l'euro depuis novembre 2008. La Roumanie envisage d'en appeler au FMI pour protéger ses réserves monétaires. Dans la plupart des pays de l'Est, c'est la déroute économique, après la fausse embellie promise par les sirènes capitalistes de l'Ouest.

Face à cette catastrophe annoncée, l'Union européenne a fièrement claironné son intention de faire face. Elle « ne laissera personne sur le bord de la route », a déclaré ainsi le Premier ministre tchèque qui préside actuellement l'Union européenne. Paroles, comme d'habitude, car en fait, les dirigeants des pays les plus riches qui décident de tout en Europe ont résolu de... ne rien faire, de surtout ne pas déboursier plus.

Ils ont trouvé beaucoup d'arguments, non seulement pour ne pas aider directement

les pays de l'Est qui le réclamaient, mais également pour refuser que les organismes bancaires européens aident plus massivement des économies qu'ils ont eux-mêmes envoyées dans le mur. Sarkozy par exemple a rappelé que « depuis que nous avons adopté un plan de sauvetage bancaire européen (le sien), nous n'avons pas connu de faillites bancaires comme aux États-Unis », en ajoutant pour se justifier : « Il ne faut pas dramatiser les choses ». La chancelière allemande, Angela Merkel, a affirmé qu'un plan de sauvetage global pour les pays de l'Est appauvris par la crise serait peu judicieux. Le Premier ministre luxembourgeois, lui, a trouvé comme argument que « chaque pays a des problèmes spécifiques » et qu'un plan global serait inapproprié.

Tous d'accord pour prôner les vertus de la solidarité européenne... et pour l'oublier quand ils sont au pied du mur.

**Bertrand GORDES**



**L'Europe des 27 : tous d'accord pour décider d'agir séparément.**

Préfecture Languedoc-Roussillon

## Protectionniste, moi ? Jamais !

**Un spectre hante l'Europe, dirait-on : le spectre du protectionnisme. Ministres et chefs d'État se sont un mois durant lancé le terme à la tête dans les divers « sommets » européens censés harmoniser les solutions proposées par les États face à la crise, pour dire qu'y céder serait très grave.**

La polémique visait notamment les dirigeants des États-Unis et de France. Les premiers, en raison de la clause « Achetez américain », avaient commencé par demander aux entreprises bénéficiaires du plan de relance de n'utiliser que l'acier, le fer et les produits manufacturés « made in USA ». Les seconds, par la voix de Sarkozy, avaient fait mine de

vouloir s'en prendre aux constructeurs automobiles qui, tout en acceptant 7,8 milliards de cadeaux, auraient voulu délocaliser des productions hors de France.

De son côté, après avoir fin janvier invité les ménages à consommer espagnol, le gouvernement Zapatero avait annoncé un plan de soutien de 4 milliards d'euros aux patrons de l'automobile. Berlusconi, dans le même domaine, avait proposé aux constructeurs de « conserver les usines en Italie », en échange de mesures d'aide. Le gouvernement belge semblait craindre pour l'usine Opel d'Anvers les mesures prises par l'Allemagne pour protéger ses propres constructeurs. Et l'Union européenne a elle aussi, le mois dernier, décidé de réintroduire des aides à l'exporta-

tion pour soutenir les producteurs laitiers.

Sarkozy, après avoir joué pendant ses six mois de présidence au héros bondissant de l'Europe, était devenu la cible des critiques, en particulier de la part de son successeur tchèque. « La France n'est pas protectionniste », au contraire, a assuré Sarkozy, commentant le plan automobile qui « sert bien à nos voisins européens parce que si on n'avait pas engagé ce qu'on a engagé au service de PSA et Renault c'est leurs implantations partout en Europe qui s'en trouveraient menacées ». Il prétend même avoir, grâce au plan automobile opportunément accepté par Bruxelles, « sauvé des groupes qui ont des usines partout en Europe ».

En réalité, même quand ils s'en défendent, les gouverne-

ments appliquent constamment des mesures protectionnistes visant à favoriser les industries et les capitalistes de leur pays. Et en cette période de crise, ils sont tentés de le faire plus que jamais, quitte à essayer les critiques des gouvernements voisins, car, c'est bien connu, « les protectionnistes », c'est toujours les autres ».

Alors, tout en répétant que, comme l'a montré la crise de 1929, la pire erreur serait de céder au protectionnisme, ce qui ne pourrait qu'aggraver encore la crise, tous y cèdent et y céderont peut-être de plus en plus. Si le capitalisme était capable d'apprendre les leçons de l'Histoire, ce ne serait plus le capitalisme.

**Viviane LAFONT**

## • Réglementation financière

# Ils pourraient d'abord balayer devant leurs portes

Les dirigeants des principales puissances de l'Union européenne se sont réunis à Berlin, dimanche 22 février, en préambule à la rencontre du G20 début avril destinée, rien de moins, qu'à établir de nouvelles règles pour la finance mondiale. Brown, Merkel et bien sûr Sarkozy, qui ont été bien impuis-

sants à prévenir la crise économique, se présentent comme les sauveurs suprêmes de l'économie mondiale.

Cette réunion de Berlin a été présentée comme historique. Les dirigeants français, allemands et surtout – ce qui était inédit – anglais se sont entendus sur une déclaration com-

mune dénonçant les paradis fiscaux, annonçant « des sanctions pour mieux nous protéger contre les dangers émanant des juridictions non coopératives, notamment les paradis fiscaux ».

Certes, les paradis fiscaux sont un rouage essentiel de la finance internationale et leur opacité saute aux yeux. Cepen-

dant, on peut s'interroger sur les simples connaissances géographiques des dirigeants européens : Sarkozy sait-il où se situent Monaco ou Andorre et Brown a-t-il déjà entendu parler des îles anglo-normandes ? Ces paradis fiscaux notoires ne sont-ils pas des territoires liés à la France et à la Grande-Bre-

tagne et sur lesquels celles-ci auraient tout de même quelques moyens d'action ?

Pour des annonceurs d'un nouvel ordre économique mondial, ils ont décidément la vue bien courte. Mais il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.

**Boris SAVIN**

# 2009, année Darwin

**2009 est à la fois l'année du 200<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Darwin et celle du 150<sup>e</sup> anniversaire de la parution de son ouvrage *De l'origine des espèces par le jeu de la sélection naturelle*. Une double occasion de fêter un progrès décisif de la connaissance sur l'obscurantisme religieux !**

En 1809, année de la naissance de Darwin, pour « l'opinion publique » des pays occidentaux, le récit biblique fait encore office d'explication incontestable à la création de la Terre et des êtres vivants qui la peuplent ; l'Église en a même daté le moment et accordé à la Terre l'âge de six mille ans. Par contre, parmi les naturalistes et autres « savants », même si dans leur majorité, ils tiennent eux-aussi Dieu pour le grand architecte de la Terre et de toutes choses, il en est quelques-uns que l'observation, entre autres des fossiles, a conduit à mettre en doute le dogme de la Création et de l'immutabilité des espèces.

## La naissance de l'idée d'évolution

Parmi ceux qu'on appellerait aujourd'hui évolutionnistes mais qu'on nommait alors « transformistes » on peut citer Buffon, né un siècle avant Darwin. En son temps déjà, il défendait l'idée d'une transformation de la Terre et des êtres vivants au cours du temps. Il s'efforça même de démontrer que la Terre était bien plus ancienne que ce que présumait la faculté de théologie, ce qui ne fut pas sans lui valoir quelques tracasseries.

Un peu plus tard, Lamarck, un de ses disciples, reprit cette idée de transformation. Et c'est en 1809, qu'il exposa sa théorie selon laquelle les espèces subissent en quelque sorte une pression de l'environnement pour se transformer, afin de s'adapter toujours mieux à leur milieu, puis transmettent ces transformations à leur descendance. Il fut ainsi le premier à formuler une explication des transformations en rapport avec le milieu.

Aux tenants du transformisme, s'opposaient les « fixistes » ceux qui pensaient que les espèces demeuraient telles qu'elles avaient été

créées, se reproduisant à l'identique, « fixées » à travers le temps. Cuvier fut un des plus célèbres. Au moment où naît Darwin, Cuvier est un éminent professeur de 40 ans dont une des spécialités est la paléontologie, l'étude des fossiles. Or certains des vestiges qu'il étudie montrent qu'il existait autrefois des espèces, par exemple de mammifères, différentes des espèces modernes, voire même des espèces apparemment apparentées à aucune espèce moderne. Pour l'expliquer, il émit sa « théorie des catastrophes » selon laquelle, la Terre aurait connu des catastrophes – le Déluge étant la dernière en date –, au cours desquelles des espèces auraient disparu, bientôt remplacées par d'autres venues d'autres contrées. La légende biblique était sauve, tous les animaux étaient le fruit de la création et seuls ceux sauvés par Noé avaient survécu...

## Les apports de Darwin

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les théories s'affrontaient donc depuis déjà un bout de temps entre « fixistes » et « transformistes ». Ce que Darwin apporta et qui allait bientôt permettre de trancher, prouver et convaincre, fut une quantité impressionnante d'observations et de faits – des milliers de spécimens de végétaux, animaux et fossiles – rassemblés pendant son tour du monde de cinq années à bord du *Beagle*.

Quand Darwin embarque sur ce trois-mâts chargé du relevé cartographique des côtes d'Amérique du Sud, il a 22 ans. Auparavant, fils de médecin, il a passé trois années à la faculté de médecine d'Edimbourg avant d'abandonner, faute d'une réelle vocation. Ensuite, il a intégré l'université de théologie de Cambridge et est devenu pasteur anglican afin, dit-il, d'avoir le temps de se consacrer à sa passion pour l'Histoire naturelle. Et c'est un peu par hasard qu'il a la chance d'embarquer sur le *Beagle* en tant que naturaliste alors qu'il est encore un croyant adepte de cette « théologie naturelle » apprise à Cambridge, pour laquelle la merveilleuse harmonie du monde et de la nature ne peut être expliquée que par un

« dessein divin ».

Le long voyage autour du monde et surtout ses multiples découvertes se chargeront de distiller le doute. À bord, Darwin emporte les *Principes de géologie*, ouvrage publié par Charles Lyell, géologue adversaire du catastrophisme, et pour qui la Terre, loin d'avoir été créée en un temps record par des catastrophes, s'est formée, transformée au cours du temps sous l'effet continu et progressif de causes naturelles telles que l'érosion et les éruptions volcaniques. Une escale du *Beagle* dans les îles volcaniques du Cap-Vert allait bientôt convaincre Darwin de la justesse de cette analyse.

Plus tard, au Brésil et en Argentine, Darwin put constater sur des fossiles de mammifères disparus des ressemblances avec des espèces modernes. Elles allaient le guider vers l'idée d'une parenté entre ces animaux et donc d'une transformation, d'une évolution au cours du temps.

Il y eut aussi l'escale dans les Galapagos. Darwin observa que, d'un îlot à l'autre, la forme et la taille du bec des pinsons étaient différentes, en même temps que les ressources alimentaires de chaque îlot différaient elles aussi. Plus tard, après son retour en Angleterre et l'étude des oiseaux par un éminent ornithologue, Darwin put comprendre qu'il s'agissait d'espèces différentes et aussi comment les espèces se transforment. Ces pinsons, exposa-t-il, provenaient d'une espèce souche ; dans chaque île, ils avaient subi des modifications, entre autres de la forme de leur bec, puis la forme la mieux adaptée au type de ressource alimentaire avait été sélectionnée : une nouvelle espèce s'était ainsi formée.

## Le pavé dans la mare de la publication

En 1842, six années après son retour, Darwin rédigeait le premier manuscrit de *De l'origine des espèces par le jeu de la sélection naturelle*, affirmant sa conception d'une lente évolution des êtres vivants au fil du temps et expliquant le mécanisme de cette évolution : l'apparition de nouveaux caractères (on ne savait alors rien de la génétique ni des mutations) et la sélection



naturelle des caractères offrant aux individus qui les portent un avantage pour survivre et se reproduire. Il y affirmait aussi l'unité du monde vivant, les liens de parenté des espèces actuelles avec les espèces éteintes et de toutes les espèces entre elles dans un grand arbre évolutif plongeant ses racines dans les premières formes de vie.

Si Darwin rédigea son premier manuscrit en 1842, il ne se résolut à publier son ouvrage que dix-sept ans plus tard... Et encore, parce qu'un autre naturaliste, Russel Wallace, était parvenu aux mêmes conclusions que lui et risquait de lui ravir la vedette.

Darwin redoutait le scandale que son ouvrage ne provoquerait pas de provoquer dans les milieux religieux et il n'avait pas tort ! Car même si dans cet ouvrage de 1859 Darwin ne disait pas un mot de l'origine de l'homme – il attendra 1871 pour le faire –, le raisonnement tout entier impliquait que l'espèce

humaine n'échappait pas à la filiation, au lien de parenté avec tous les autres êtres vivants. En revanche, le raisonnement impliquait que l'origine de l'homme n'avait rien à voir avec un quelconque grand ordonnateur divin. Quant à Darwin, comme il l'expliqua dans son autobiographie, il avait échappé aux dogmes de la Bible et abandonné la foi.

Aujourd'hui, 150 ans plus tard, l'évolution de la Terre, de la vie et des espèces est un fait incontestable, une donnée évidente et acceptée, du moins par tous ceux qui ont accès à la culture et aux connaissances. Certes, y compris dans les pays où la connaissance avance le plus vite, on trouve encore de sombres réactionnaires pour contester l'évolution et défendre le « créationnisme » ou autre « dessein » divin. Mais au fond, il ne s'agit là que de fossiles... de l'évolution sociale !

Sophie GARGAN

## • Toulouse

### Procès de l'explosion de l'usine AZF

# Le pot de terre a (un peu) égratigné le pot de fer...

**Le première semaine du procès de l'explosion de l'usine AZF a été marquée par l'examen de la « citation directe », par laquelle des victimes demandaient à la justice d'inculper Thierry Desmarrets et Total.**

Depuis le début, la justice s'était toujours refusée à interroger les responsables de Total. Elle n'a mis en examen que la filiale Grande Paroisse - AZF, et son directeur de l'époque. Ce qui revenait à n'inculper que des exécutants.

Mais 106 sinistrés ont décidé d'employer la procédure de « citation directe », pour au moins poser ce déni de justice sur la place publique. Le 10 novembre 2008, la justice leur a demandé de verser une consignation de 750 euros chacun pour pouvoir poursuivre. Après concertation, huit d'entre eux ont décidé de payer pour pouvoir parler au nom de tous, les autres se cotisant pour rassembler ces sommes.

Deux jours avant le procès, les signataires de la citation ont été convoqués par leurs avocats qui leur ont expliqué qu'ils ne voulaient plus les représenter, que la citation était vouée à l'échec et qu'ils risquaient même des poursuites judiciaires pour dénonciation calomnieuse. Mais rien n'a entamé leur détermination. Unaniment, ils ont décidé de poursuivre.

Lundi 23 février, deux heures avant l'ouverture du procès, le bâtonnier leur a commis d'office un avocat qui a eu deux

jours pour préparer sa plaidoirie. Lors de l'audience, un ouvrier d'AZF, signataire de la citation, s'est alors présenté. Sa déclaration en mémoire de ses camarades morts a mis le doigt sur ce que la justice faisait mine d'ignorer depuis le début : « Le

*patron de mon patron, c'était Total, et les deux doivent être sur le banc des accusés. »*

Les nombreux sinistrés présents ont pu entendre avec une grande satisfaction un autre son de cloche que celui des ex-syndicalistes reconvertis dans le soutien inconditionnel du groupe Total. Et cet ouvrier a aussi été félicité par des ouvriers d'AZF présents dans la salle.

Le lendemain, le jugement

sur la recevabilité devait être rendu. La majorité des sinistrés pensaient que leur action en resterait là, et que la citation serait jugée irrecevable. Ils se préparaient à sortir de la salle à l'énoncé du verdict, pour protester contre le refus d'entendre Thierry Desmarrets et Total... quand le président déclara qu'elle « était jointe au fond », c'est-à-dire que le procès se ferait bien

avec quatre prévenus.

Alors, bien sûr, la victoire n'est encore que morale, car la décision qui sera rendue en novembre pourra être de ne pas poursuivre Thierry Desmarrets et Total. Mais pendant les quatre mois du procès ceux-ci devront répondre de leurs actes. Et c'est bien là la moindre des choses.

Correspondant LO

## Total devra malgré tout rendre des comptes

**Pendant les années qu'a duré l'instruction judiciaire, la responsabilité de Total est restée imperturbablement ignorée par la justice, jamais évoquée, et elle n'a encore moins fait l'objet d'une inculpation.**

Total était pourtant le groupe industriel propriétaire de la filiale Grande Paroisse - AZF qui avait explosé le 21 septembre 2001, soufflant une partie de Toulouse et faisant 31 morts et des milliers de blessés.

Mais, quoi qu'il ait pu jusqu'à penser la justice, pour tous les sinistrés ce sont bien les dirigeants de Total les responsables et les coupables. En tant que donneurs d'ordre, ils définis-

saient pour leur filiale une politique de réduction d'effectifs permanente, l'utilisation massive de la sous-traitance, des formations à la sécurité succinctes pour les sous-traitants et intérimaires. Ils faisaient passer les « gains de productivité » en tête de leurs préoccupations... la sécurité venant après, au nom d'une politique de « risques calculés ».

Cette opinion est aussi partagée par bien des travailleurs de l'usine, qui n'ont pas oublié s'être opposés à plusieurs reprises, parfois même par la grève, à cette logique qui sacrifiait la sécurité à d'autres impératifs. Leurs protestations comme leurs luttes n'y ont pas suffi, car la loi du « profit avant tout » est la base même du système capitaliste. Et ce sont eux

qui l'ont payé le plus chèrement, avec 21 morts.

Comme l'a dit le salarié d'AZF accusant Total à la barre du tribunal : « *Tous les jours, je rendais des comptes à mon patron sur la sécurité, la production, la pollution. C'était mon travail. (...) Le patron de mon patron doit aussi rendre des comptes.* » Et il a ajouté : « *Personne n'a le monopole de la mémoire des morts sur l'usine.* » Il faisait référence à l'association des salariés qui s'est constituée sous les auspices de Total et qui s'est toujours rangée à la thèse hypocrite du même Total : « On ne sait pas ce qui s'est passé, on veut la vérité. » (!)

Le procès va durer plusieurs mois, et il y aura bien des débats sur les circonstances précises et les causes de l'explosion, avec

notamment l'audition de chimistes et d'experts scientifiques, qui vont se chamailler sur les mécanismes qui l'ont entraînée. Il y a eu bien sûr une cause directe à l'explosion de cette véritable poubelle qu'était le Hangar 221 où étaient entreposés les produits déclassés. Mais le problème ce n'est pas seulement de déterminer la formule de la réaction chimique qui a conduit à la catastrophe. Il a certes fallu l'étincelle et l'explosif, mais aussi et surtout l'incendiaire : en l'occurrence Total et sa politique d'économies et de profit à tout-va pour les actionnaires.

C'est ce système irresponsable et coupable qui est condamnable.

Jean-Claude SARAN

## • Risques industriels

# Une prévention sur le papier

Alors que s'est ouvert, plus de sept ans après l'explosion de l'usine, le procès d'AZF, la sécurité des riverains d'usines classées à hauts risques n'est pas mieux assurée que la sécurité des salariés qui y travaillent.

Seuls cinq plans de prévention des risques technologiques ont été adoptés, sur 421 prévus, alors que la loi avait fixé l'échéance de juillet 2008. Ces plans, censés prendre en compte les intérêts des riverains d'usines à hauts risques, avaient été annoncés par Yves Cochet, ministre Vert de l'Environnement du gouvernement Jospin, une semaine après l'explosion, le 21 septembre 2001, de l'usine AZF. Mais le gouvernement de

gauche ne trouva ensuite pas le temps de faire passer une loi au Parlement. La vie des milieux populaires qui habitent à proximité des usines avait été l'objet de « débats », de « forums », pour ouvrir les vannes à l'émotion suscitée par la catastrophe d'AZF, mais il n'y eut pas de mesure concrète.

En 2003, sous le gouvernement de Raffarin, une loi a fini par être votée. Bachelot, ministre de l'Écologie, annonça alors 421 plans de prévention regroupant 622 installations à risques dans quelque 500 communes. La lenteur des décrets d'application fut ensuite invoquée. Aujourd'hui, on nous explique qu'il faut encore attendre que les directions des entreprises

concernées veuillent bien revoir leurs études de dangers. Or, nombre d'entre elles traînent des pieds pour établir ce document, qui doit désormais comporter des éléments de probabilité des accidents, des prévisions sur la vitesse de propagation d'une explosion par exemple, et une cartographie des zones à risques.

C'est aux patrons que la loi laisse le soin d'établir ces études et de prévoir quelles mesures ils doivent prendre pour la sécurité des salariés. Des inspecteurs des installations classées, en sous-effectif, exercent sur eux un contrôle souvent plus virtuel que réel. La sécurité du voisinage est donc, elle aussi, compromise.

Jean SANDAY



## • Pfizer – Pocé-sur-Cisse (Indre-et-Loire)

### Grève pour les salaires sur fond de ras-le-bol

Mardi 3 mars, on en était au sixième jour de grève pour les salaires à l'usine de production de médicaments Pfizer de Pocé-sur-Cisse, près d'Amboise. La revendication des grévistes porte sur une augmentation de 3 % des salaires de base, plus 60 euros pour l'ensemble des ouvriers et techniciens (qui représentent l'essentiel des grévistes), soit un minimum d'environ 110 euros pour les plus bas salaires.

Numéro un mondial dans sa branche, Pfizer a eu longtemps dans la région la réputation de payer des salaires supérieurs à la moyenne et d'offrir des emplois qualifiés relativement garantis, dans ce secteur très profitable qu'est l'industrie pharmaceutique. Mais ces dernières années, les conditions se sont bien dégradées.

Comme tous les grands groupes, Pfizer s'est engagé à l'échelle mondiale dans un vaste Monopoly, privilégiant le rachat de concurrents aux investissements dans la recherche ou la production. Cela s'est bien sûr accompagné de suppressions d'emplois et de fermetures d'établissements. À Pocé, la fermeture du centre de recherche a été annoncée début 2008, entraînant la perte de 149 emplois hautement qualifiés. À la production, les intérimaires ont été renvoyés tandis que les emplois en CDI étaient continuellement réduits. Et puis, bien sûr, tout cela s'est accompagné d'une pression à la baisse sur les salaires et les « avantages maison », et d'une pression à la hausse sur les travailleurs de la part de l'encadrement.

Indice de la montée du mécontentement, les débrayages chez Pfizer ont été un succès lors de la journée nationale d'action organisée le 29 janvier par les syndicats, et plusieurs dizaines de salariés ont fait le déplacement jusqu'à Tours pour participer à la manifestation. Les jours suivants, les discussions allaient bon train, et l'idée de ne pas se contenter des 1,9 %

d'augmentation des salaires accordés par la direction faisait son chemin, accompagnée du rejet des brimades diverses, comme cette « punition » privant d'augmentation les travailleurs jugés « contre-performants » par la direction.

Des débrayages ont eu lieu dans la deuxième quinzaine de février, puis dans la nuit du 25 au 26 février, à l'appel de la CGT, rejointe par FO et la CFDT. En débrayage à 5 heures, l'équipe de nuit décida d'attendre l'embauche de l'équipe du matin, puis de la normale. À 8 heures, 200 des 250 travailleurs de production (sur un effectif total de 580) votèrent la grève et se retrouvèrent en piquet de grève à la porte de l'entreprise.

Interrogée le jour même par les journalistes, la responsable du site a exprimé le vif dépit que lui inspire, selon elle, « l'ingratitude » des grévistes : « Je mets toute mon énergie pour défendre les couleurs de ce site. On a un bel outil pour lancer de nouveaux produits. Et voilà... » ! Elle comprend d'autant moins que, selon ses propos, « le processus de négociations salariales a été respecté, avec trois réunions contre deux en 2008 ». Comme si les travailleurs se nourrissaient de négociations !

Privée en tout cas de travailleurs pour faire marcher le « bel outil », la même responsable convoqua les délégués syndicaux dans la journée du 27 février. Mais c'était uniquement pour leur infliger une leçon de morale, tandis qu'elle opposait un refus hautain aux revendications. Lundi 2 mars, la grève tenait donc toujours bon et fut reconduite jusqu'à l'assemblée générale de mardi matin 3 mars.

Donnant rendez-vous aux délégués pour le vendredi 6 mars seulement, la directrice est parait-il partie voir ses patrons aux États-Unis. Si elle espérait que d'ici là le découragement gagne les grévistes, c'est raté. L'assemblée de mardi matin a en effet voté la poursuite de la grève... jusqu'au vendredi !

Correspondant LO

## • Lapeyre – Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

### Les travailleurs réclament leur dû

Depuis mercredi 25 février, les salariés du magasin Lapeyre à Aubervilliers sont en grève totale et le magasin est fermé. Ceux des magasins de Nanterre, Saint-Brice et Herblay sont également fortement mobilisés. D'autres magasins de la région parisienne et de province ont débrayé depuis une semaine.

C'est après que la direction a proposé aux organisations syndicales réunies pour les négociations salariales annuelles 1,8 % d'augmentation pour l'année 2009, et rien d'autre, que la grève a été décidée à la quasi-unanimité des 140 travailleurs du magasin d'Aubervilliers. Ces salariés, payés en moyenne 1 200 euros par mois, réclament 5 % d'augmentation sur l'année, un treizième mois égal à un douzième des salaires

des douze derniers mois, une prime d'ancienneté et une prime de vacances, entre autres revendications.

Le 3 mars, une semaine après le début de la grève et après deux rencontres avec les syndicats, la direction a fait ses propositions. Il y est question de primes diverses, mais pas d'augmentation des salaires, et les travailleurs ont refusé, reconduisant leur grève à main levée. L'ensemble des syndicats a lancé un appel à la grève

sur tous les sites du pays.

Lapeyre fait partie du groupe Saint-Gobain, un groupe qui ne se porte pas si mal que cela et qui s'est très très bien porté depuis des années.

Ainsi, sur le seul pôle distribution bâtiment dont fait partie Lapeyre, le résultat d'exploitation est passé de 888 millions d'euros en 2005 à 1 102 millions d'euros en 2007. En 2008, il y aurait un tassement, mais que sont devenus les millions accumulés les années précédentes ? À qui ont-ils profité ? Pas aux salariés en tous les cas qui, aujourd'hui, réclament leur dû.

Correspondant LO

## • STPM - Mantes-la-Jolie (Yvelines)



### Grève contre les licenciements

Depuis le 24 février, la quasi-totalité des ouvriers de la STPM, à Mantes-la-Jolie, sont en grève jour et nuit. Les 28 salariés fabriquent les châssis utilisés par Johnson Controls pour les sièges de Clio et de C4, alimentant les chaînes de montage de Renault Flins et Valladolid, et de PSA.

La direction de cette entreprise, membre d'un groupe qui compte 800 salariés, avec des usines en France, en Slovaquie et en Pologne, a l'intention de licencier huit salariés, ne leur proposant qu'une « indem-

nité » allant de 560 euros pour des travailleurs de moins de cinq ans d'ancienneté à 2 600 euros pour un ouvrier qui en a plus de dix ! La filière automobile vient de recevoir près de 8 milliards d'aides, mais les constructeurs et sous-traitants les empochent et continuent de faire payer la crise économique aux travailleurs.

Mais les grévistes de la STPM n'ont pas l'intention de payer les pots cassés. Dans un premier temps, le patron a proposé le doublement des indemnités, mais cela ne faisait pas le

compte. Les grévistes exigent un plancher de 7 500 euros d'indemnité, plus 1 400 par année d'ancienneté. Dans un revirement assez fumeux, la direction a prétendu que les licenciements seraient différés, voire annulés ; mais les travailleurs connaissent la musique... À l'heure où nous écrivons, ils tiennent bon, continuent d'occuper l'entreprise et maintiennent leurs revendications. Ils ont d'ailleurs reçu le soutien de travailleurs de l'usine FCI voisine, eux aussi en grève...

Correspondant LO

## • Continental – Clairoix (Oise)

### Menace de fermeture

Samedi 28 février, la direction de l'usine de pneumatiques Continental située à Clairoix, dans l'Oise, annonçait que l'éventualité d'une fermeture devait être « prise au sérieux », pour reprendre l'expression utilisée par le directeur de l'usine, Louis Forzy. L'emploi de 1 100 ouvriers serait ainsi menacé. Il faut y ajouter celui des centaines d'ouvriers des entreprises de sous-traitance qui travaillent sur le site de Continental.

Cette menace a « transpiré » alors que les travailleurs n'étaient pas à l'usine, étant en chômage technique jusqu'au jeudi 5 mars. Et le Comité cen-

tral d'entreprise qui devrait éclaircir la situation ne se tiendra que le lundi 16 mars.

La direction s'est laissée du temps pour faire sa propagande

mensongère, largement relayée dans les médias. Elle consiste d'abord à marteler que l'usine est « la plus chère » du groupe, argument que tous ceux qui travaillent dans l'usine depuis plusieurs années ont maintes fois entendu. C'est déjà ce qu'avancait la direction lorsqu'elle faisait pression sur les travailleurs pour faire passer l'usine aux 40 heures. Ce passage aux 40 heures devait soi-disant

« sauver » le site de Clairoix. À partir du mois de janvier 2008, les ouvriers durent travailler cinq heures de plus par semaine, avec une perte de salaire à la clé, et ce, avec des cadences tout aussi élevées qu'auparavant.

Mais voilà qu'à la fin de l'année dernière la direction de Continental mettait en avant une possible baisse de production – qui passerait de 7 millions de pneus à 5,15 millions de pneus – pour tenter de justifier le chômage technique et le licenciement de la quasi-totalité des 200 intérimaires. Et depuis fin février les annonces sur les pertes de 1,12 milliard d'euros sur 2008, qualifiées d'historiques, pleuvent. « Continental contraint à la rigueur pour réduire sa dette », titrait le journal *Les Echos* des 20 et 21 février. Mais qui est contraint à la rigueur ?

Le résultat avant impôt et charges financières du groupe, si l'on en croit les chiffres don-

nés par le groupe Continental lui-même, et qui ne constituent certainement pas la totale vérité, aurait chuté de 39 %, mais il s'élève tout de même à 277 millions d'euros. Le recul du bénéfice, quant à lui, ne concerne que le quatrième trimestre 2008. En 2007, Continental était parvenu à dégager un bénéfice de plus d'un milliard d'euros. C'est durant cette même année qu'un de ses dirigeants se vantait d'avoir multiplié par cinq, en dix ans, les dividendes versés aux actionnaires. Alors, même si, comme la direction l'a annoncé, aucun dividende ne leur sera versé au titre de l'exercice 2008, ils ont accumulé durant toutes ces dernières années de confortables profits tirés de l'exploitation des travailleurs.

Il n'y a donc aucune raison pour que les travailleurs acceptent même un seul licenciement.

Aline RETESSE

## • La « stratégie » de Continental

### Faire payer les travailleurs

Selon le journal *Les Echos*, les soi-disant pertes « historiques » de 1,12 milliard de Continental étaient liées en partie à « une dépréciation de 1,23 milliard de Siemens VDO, acheté au prix fort quelques jours avant le déclenchement de la crise ».

En 2007, Continental disait avoir 4 milliards de liquidités dont il ne savait que faire, milliards obtenus en surexploitant les travailleurs. Un an plus tard, en 2008, le groupe en utilisait donc une partie pour acheter Siemens VDO. Parallèlement, un groupe spécialisé

dans le roulement à billes, le groupe Schaeffler, lançait une OPA sur Continental, devenant ainsi un de ses principaux actionnaires.

Avec la crise et la chute de la valeur de ces actions, l'endettement a augmenté pour Schaeffler, comme pour Continental. Le président du directoire de Continental, Karl-Thomas Neumann, a déclaré que « la première des priorités reste de réduire l'endettement net ». Bien évidemment, c'est sur le dos des travailleurs qu'il compte le faire.

Ainsi après avoir licencié, augmenté les cadences, bloqué les salaires, et donc accumulé

des milliards dont ils ne « savaient que faire », les patrons comptent encore faire payer les travailleurs, en licenciant pour « diminuer la dette ».

Alors, ceux qui comme Luc Chatel, le secrétaire d'État à l'Industrie, qui devait rencontrer les dirigeants de Continental mardi 3 mars, font semblant de s'interroger sur la bonne ou mauvaise stratégie du groupe, mentent aux travailleurs. La seule stratégie des patrons est de présenter la note aux travailleurs, et de la présenter plusieurs fois.

A. R.

## • Ateliers TGV-SNCF du Landy (Plaine-Saint-Denis)

### Un coup de colère efficace

Mercredi 25 et jeudi 26 février, une grève a eu lieu aux ateliers SNCF du Landy, près de Paris, qui assurent la maintenance des TGV, Eurostar, ainsi que des rames classiques de la région Nord.

C'est à l'appel de l'ensemble des syndicats qu'une majorité des travailleurs, près de 70 %, se sont mis en grève pour protester contre la baisse des effectifs, une trentaine d'emplois ayant été supprimés cette année. Ils demandent aussi l'arrêt de tout projet d'externalisation des charges au privé et l'embauche des CDD avec le statut de cheminot.

Une centaine de cheminots se sont retrouvés au piquet de grève mercredi matin, du jamais-vu à l'atelier. Il se dégageait un ras-le-bol général suite à toutes les réorganisations faites et à venir. En trois ans, les effectifs sont passés de 1 046 à

942 cheminots, sans que la charge de travail diminue, bien au contraire. La direction est d'ailleurs obligée de jongler avec les tableaux de service pour que le travail puisse se faire. Tout cela sur le dos des travailleurs. À la Mécanique par exemple, le roulement pour les équipes travaillant en 3x8 est fait de cinq nuits, deux repos, puis de nouveau quatre nuits d'affilée.

Ce premier jour de grève a été un succès.

Le lendemain, jeudi

26 février, il y avait un peu moins de cheminots au piquet. Et le chiffre des grévistes était tombé à 40 %. Le mécontentement étant toujours là, les cheminots sont allés envahir le Comité d'entreprise qui se tenait à la gare du Nord, rejoints par des grévistes des ateliers des Joncherolles assurant la maintenance des trains de banlieue.

Les cheminots ont voulu exprimer leur colère. Une manifestation réussie.

Correspondant LO



Piquet de grève aux ateliers SNCF du Landy.

## • Entreprise Challencin – SNCF-Paris

### Grève pour les salaires et des embauches

Une quarantaine de travailleurs de l'entreprise de nettoyage Challencin sont en grève depuis le 17 février dans les gares SNCF-RER de Haussmann et de Magenta. Ils réclament des augmentations de salaires et l'embauche des CDD en CDI.

La direction de Challencin a obtenu de la SNCF les marchés du nettoyage dans des grandes gares parisiennes. Pour la SNCF, ses tarifs sont les meilleurs. Peu lui importe la façon dont Challencin traite ses ouvrières et ses ouvriers, dans leur immense majorité des travailleurs immigrés, et qu'il se moque sans vergogne du code du travail. Les salaires sont très bas, les conditions de travail infernales, le mépris à l'égard du personnel sans mesure et, en cas de grève, Challencin n'hésite pas à envoyer des équipes de gros bras pour tenter de briser le mouvement, comme cela s'est passé le 19 et le 24 février.

Au bout d'une semaine de grève, la direction de Challencin a osé proposer aux grévistes

une augmentation de... 6 centimes d'euros par jour, puis de 7 centimes par heure. Cette véritable provocation a soulevé un tollé parmi les grévistes. À ceux qu'elle a reçus, cette même direction a déclaré qu'ils n'avaient pas le droit de faire grève, un chef affirmant même : « Vous avez le droit de travailler, rien d'autre. » Quant à la direction SNCF, qui enrage de voir ses gares sales et n'hésite pas à faire venir d'autres travailleurs pour nettoyer la gare Magenta par exemple, elle s'est contentée de déclarer aux grévistes, qui l'ont interpellée à l'occasion d'une réunion du CE, qu'elle n'était pas responsable de ses sous-traitants. C'est pourtant bien elle qui a donné le marché à Challencin, notoirement connu pour ses méthodes anti-ouvrières, se faisant la complice intéressée de la façon dont son sous-traitant pressure les salaires et les travailleurs.

Malgré toutes les difficultés, pour l'instant, les travailleurs de Challencin ne lâchent ni leur grève, ni leurs revendications.

Correspondant LO

## • Gaza

# L'aide à la reconstruction

## Des promesses et beaucoup d'hypocrisie

**Lundi 2 mars s'est ouverte à Charm el-Cheikh, en Egypte, une conférence pour la reconstruction de Gaza, ravagé après les trois semaines de guerre menée en début d'année par Israël, réunissant les représentants de soixante-quinze pays donateurs, qui ont promis d'apporter une aide financière pouvant s'élever à 2,8 milliards de dollars.**

Un représentant de l'Autorité palestinienne appartenant au Fatah a été admis à cette conférence, mais le Hamas, qui dirige pourtant le territoire de Gaza depuis 2007, n'a pas été invité à y participer.

Les destructions causées par l'armée israélienne ont été considérables, et ce petit territoire déjà surpeuplé est devenu un champ de ruines. Outre les 1 300 Palestiniens tués, le million de tonnes d'explosifs déversés sur la bande de Gaza ont détruit au moins 16 000 habitations, des écoles, des hôpitaux, des tunnels permettant de passer en Egypte.

Mais en plus l'état-major israélien a systématiquement visé les infrastructures existantes, les champs cultivés ainsi que les principales industries, rasant les centrales électriques, cimenteries, usines alimentaires ou autres, stations d'épuration d'eau, etc., dans le but évident d'empêcher tout redémarrage économique avant plusieurs années, et rendant les habitants de Gaza encore plus tributaires d'une aide humanitaire extérieure pour survivre.

Or, pour l'instant, les dizaines ou les centaines de millions d'euros promis par les pays

donateurs, en premier lieu les États-Unis, l'Union européenne ou des pays arabes, restent des sommes purement fictives, lancées pour faire semblant de se soucier du sort des Gazaouis, tant ces promesses sont assorties de conditions. Israël a déjà déclaré qu'il était hors de question de laisser entrer librement des matériaux de construction, justifiant sa décision par la crainte que ces produits, indispensables pour toute reconstruction, puissent servir au Hamas pour fabriquer des bunkers ou des roquettes !

Quant aux autres États donateurs présents à la conférence, ils font assaut d'hypocrisie, déclarant qu'il faudrait qu'il y ait une entente entre les différents partis palestiniens (le Fatah et le Hamas), voire entre l'État d'Israël et les Palestiniens, avant que toute aide autre

qu'humanitaire soit versée aux Palestiniens de Gaza. Sarkozy a donné le ton, se permettant ainsi de leur dicter les choix qu'ils devraient faire s'ils veulent profiter de la manne des pays riches : « *Tous les Palestiniens doivent se rassembler dans un gouvernement d'union derrière le président Abbas* », a-t-il déclaré, ajoutant aussi que le Hamas doit rechercher « *une solution politique avec Israël* ». Comme si cela ne dépendait que du Hamas !

En revanche aucun État, pas même les États arabes qui, telle l'Arabie saoudite, promettent d'aider à la reconstruction de Gaza, ne parle de faire pression sur Israël. Pendant toute la durée de cette guerre, tous ont laissé l'armée israélienne bombardier la bande de Gaza, anéantir les moyens d'existence déjà réduits de la population, expé-

ri-  
menter des armes nouvelles sur un peuple qui n'avait pas les moyens militaires de se défendre. Les grandes puissances en particulier assistent depuis des années sans rien dire au blocus économique imposé par Israël, qui étouffe la bande de Gaza et réduit ses habitants à un état de pauvreté extrême.

Dans ces conditions, la conférence de Charm el-Cheikh risque fort de n'être qu'une mascarade de plus, où les États qui ont laissé l'armée israélienne bombardier et ruiner Gaza se seront donné bonne conscience en parlant de verser une aide, dont personne ne sait ni quand ni comment elle parviendra à la population de ce territoire.

Marianne LAMIRAL

## • Belgique

# Les postiers en grève manifestent à Bruxelles

**Les postiers de Belgique viennent de faire grève pendant trois jours et, lundi 2 mars, 2 000 d'entre eux ont manifesté à Bruxelles à l'appel des trois syndicats. Les raisons de mécontentement ne manquent pas en effet.**

Au nom de la libéralisation complète des services postaux prévue pour 2011, 2 000 CDD ne seraient pas renouvelés, des milliers de CDI partant en retraite ne seraient pas remplacés, l'emploi passerait de 36 000 équivalents temps plein aujourd'hui à 22 000 en 2013. Pour la distribution du courrier, la Poste envisage d'engager des « livreurs de courrier » payés 8,65 euros brut de l'heure... quelques heures par semaine !

Les facteurs s'opposent à juste titre au fait qu'une fois de plus la Poste remplace des emplois en CDI, au salaire déjà pas gros, par des pseudo-emplois précaires encore plus mal payés.

Tout cela s'ajoute à une longue série de fermetures de bureaux, de regroupements de services, de suppressions de postes. Ainsi, l'emploi intérimaire a augmenté de 116 % à la Poste, devenue le plus grand usager de travail intérimaire de Belgique.

Ce qui a fait déborder le vase est le retrait de l'actionnaire privé danois, qui a levé un coin du voile sur les montants des profits et les profiteurs. En effet, en 2006, la Poste belge a été privatisée à 50 %, 25 % pour la

Poste danoise et 25 % pour CVC Capital Partners, un « fonds d'investissement » mondial. CVC rachète aujourd'hui les parts de la Poste danoise – dont CVC détient 22 % – pour un prix 148 % supérieur à celui de 2006 ! En vendant ses parts, la Poste danoise réalise un profit de 223 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 30 millions d'euros de dividendes sur trois ans. Et les actionnaires de CVC comptent

bien faire des profits encore plus élevés.

Voilà à quoi servent la dégradation des conditions de travail, la disparition de milliers d'emplois, les fermetures de bureaux : à enrichir les actionnaires privés... qui laisseront tout tomber s'ils ne trouvent plus suffisamment de profits dans l'affaire !

Correspondant LO



### Au sommaire de Lutte de classe n°118 (février-mars 2009)

- **Vive la lutte des travailleurs de Guadeloupe et de Martinique !**
- **Lutte Ouvrière présentera des listes aux élections européennes**
- **Derrière la « laïcité apaisée », les défenseurs des écoles confessionnelles à l'offensive**
- **Moyen-Orient**  
**La guerre de Gaza et l'impasse politique israélienne**
- **États-Unis**  
**Obama : la continuité plus que le changement !**
- **Inde**  
**Bruits de bottes et démagogie politicienne dans une région déchirée par les guerres de l'impérialisme**

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,56 euro

## • Un tribunal saisit les comptes d'Omar Bongo en France

# Les agissements d'un protégé de l'impérialisme français

**La cour d'appel de Bordeaux vient de saisir les comptes bancaires du président du Gabon, Omar Bongo. Il s'agit de l'épilogue, sans doute provisoire, d'une rocambolesque affaire, qui éclaire une fois de plus les turpitudes d'un président-dictateur choyé par l'État français.**

Au départ, il y a une douzaine d'années, un patron français de pêcheries installé au Gabon avait vendu sa société à des membres de la famille de Bongo. Après quelque temps les acquéreurs, estimant que cette opération ne leur convenait plus, ont demandé au vendeur de l'annuler et de les rembourser. Ce dernier refusant, il fut alors poursuivi pour escroquerie par un tribunal gabonais qui l'a fait jeter en prison. Le juge de ce tribunal était un neveu de Bongo.

En fin de compte ce fut le fils du patron français qui parvint à faire libérer son père, en 1996, moyennant le versement d'un chèque de 300 millions de francs CFA (437 000 euros) à l'ordre d'Omar Bongo.

Depuis ce temps-là le patron lésé réclame justice, c'est-à-dire la restitution de la rançon augmentée des intérêts, et en fin de compte,

ô miracle, un tribunal a accepté de lui donner raison. Et comme Bongo possède des comptes bancaires en France, sans compter une ribambelle de biens immobiliers, il est facile de s'en saisir.

L'affaire en restera-t-elle là ? Bongo acceptera-t-il la sentence sans réagir ? On peut en douter. Il faut rappeler que cet ancien sous-officier de l'armée française, qui règne sans partage sur le Gabon depuis un peu plus de quarante ans, est le plus ancien dictateur de l'Afrique. Bongo a été reçu avec les honneurs par tous les présidents français successifs : de Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand, Chirac et enfin Sarkozy. Après l'élection de celui-ci, la moitié des membres de son gouvernement, dont Kouchner, Bachelot, Morin, etc., se sont prêtés à une réception avec Bongo.

Le président du Gabon a donné son résumé des relations franco-africaines, qui fait allusion au pétrole de son pays : « *L'Afrique sans la France, c'est la voiture sans le chauffeur. La France sans l'Afrique, c'est une voiture sans carburant* ». Autrement dit, c'est « Je te tiens, tu me tiens ». On le vérifiera sans doute rapidement.

André VICTOR